



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Sommaire

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	4
ACTION ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION	7
RAPPORT FINANCIER	10
CHIFFRES CLÉS, ORGANIGRAME	14
GOVERNANCE ET DIRIGEANCE	15
LES TEMPS FORTS DE 2021	16
LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES	18
LE SIÈGE SOCIAL	20
LE SERVICE SOCIAL	22
Le Pôle Petite Enfance	24
Le Pôle Enfant	29
Le Pôle CEM SESSAD	32
Le Pôle du Colombier	38
Les Tourrais de Craponne	45
Les Jardins de Meyzieu	49
Le Pôle Ouvert	53
Le Pôle à Domicile	58
Le Pôle Nouveau Rhône	61
Le Haut de Versac	66
Le Pôle Handicap Mental	68
ODYNÉO FORMATION	72
GLOSSAIRE	74
REMERCIEMENTS	75
ANNEXE : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels	76



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

JEAN-LUC LOUBET

PRÉSIDENT

L'année 2020 avait été marquée par la crise sanitaire qui s'est poursuivie toute l'année 2021 et s'est progressivement transformée en une crise de l'accompagnement qui touche aujourd'hui l'ensemble des établissements et notamment les Foyers d'accueil médicalisés et maisons d'accueil spécialisées.

Malgré tout, nous avons réussi à construire ensemble un nouveau projet associatif 2021-2026 que l'Assemblée générale a validé le 26 juin 2021. Les premières actions issues de ce projet associatif ont déjà commencé.

Une crise sanitaire qui s'est poursuivie toute l'année 2021

La Covid-19 a été très présente en 2021. Les vagues se sont succédées : 3ème vague en mars-avril, 4ème vague en août-septembre et 5ème vague entre décembre 2021 et janvier 2022. Elles nous ont obligé à chaque fois à restreindre les mobilités et à appliquer des consignes strictes de respect des gestes barrières, de gestion des cas positifs, des clusters et des cas contacts...

Malgré l'attention portée à ces consignes, la forte contagiosité du variant Delta puis d'Omicron ont entraîné un nombre élevé de contagions, tant chez les personnes accompagnées que chez les professionnels en particulier en fin d'année. Ainsi en 2021, 85 résidents et 106 professionnels ont été contaminés par la Covid 19. Les clusters ont été nombreux, conduisant à l'isolement des unités concernés et à une gestion lourde pour les établissements, et les cas contacts (notamment familiaux) se sont multipliés. La 5ème vague a

conduit à la suppression d'une partie des festivités de fin d'année, affectant le moral des uns et des autres. Enfin, nous avons eu à déplorer deux décès parmi les résidents.

Parallèlement, l'année 2021 a été marquée par l'arrivée de la vaccination. Les premières campagnes de vaccination ont eu lieu entre mars et mai 2021. Après les premières hésitations concernant l'efficacité de tel ou tel vaccin, la très grande majorité des personnes accompagnées et quasiment tous les professionnels se sont fait vacciner. La mise en place du pass sanitaire obligatoire pour de nombreuses activités de la vie courante a entraîné la décision des personnes hésitantes. Cette forte adhésion à la vaccination a permis d'offrir une protection importante pour tous. Aujourd'hui quelques personnes sont encore récalcitrantes pour elles-mêmes ou leurs enfants, mais elles sont très minoritaires.

Le secteur médico-social a été, comme le secteur sanitaire, concerné par une obligation vaccinale à partir de septembre 2022. Il faut souligner qu'à Odynéo, sur 1100 salariés, moins de 10 personnes ont refusé de se soumettre à cette obligation. Je tiens ici à remercier les professionnels d'Odynéo qui ont accepté cette obligation contribuant ainsi à leur protection et à celle des personnes qu'ils accompagnent au quotidien. Là aussi, les vagues de vaccination se sont succédées avec les deux doses puis les rappels en fin d'année 2021.

Nous avons ainsi vécu avec cette pandémie pendant toute l'année 2021, avec à la fois un fort impact sur la vie des établissements et services et l'intégration des consignes et gestes barrières comme des fonctionnements quasi ordinaires.

L'organisation mise en place avec la cellule de veille et le conseil de direction s'est avérée efficace, permettant la diffusion des procédures et l'ajustement des consignes en fonction de l'évolution de la pandémie.

Une nouvelle fois je voudrais remercier les personnes accompagnées, les familles et les professionnels qui ont permis que nous traversions cette année le mieux possible malgré tout les risques et les obstacles.

La crise de l'accompagnement

En 2021, nous avons été frappés de plein fouet par une crise de l'accompagnement, se traduisant par des démissions massives de professionnels, des difficultés de recrutement et de forts taux d'absentéisme. Ce phénomène qui touche l'ensemble du secteur médico-social et de nombreux autres secteurs d'activité (l'hôpital, le transport, la restauration...) trouve son origine dans la conjonction de trois facteurs : une perte d'attractivité des métiers de la relation humaine, l'impact d'une baisse du pouvoir d'achat des professionnels et les effets de la crise Covid. Le résultat : 110 postes vacants dans l'association, un recours important à l'intérim, une baisse globale de la qualité de l'accompagnement et des soins, des fonctionnements en mode dégradé... Nous avons ainsi été contraints de fermer l'accueil temporaire du Haut de Versac depuis juillet 2021.

De tout cela, nous vous avons déjà parlé en 2021, en appelant à la mobilisation du Ségur pour Tous. Vous avez été nombreux à participer au mouvement, le 5 octobre à Lyon et le 2 décembre à Bourg en Bresse. Notre action et celle de très nombreuses associations en France et de notre Fédération Paralysie Cérébrale a porté en partie ces fruits. En effet, les bénéficiaires du Ségur (183 euros net par mois) ont été accordés dans un premier temps aux soignants du secteur médico-social (annonce de novembre 2021) et dans un deuxième temps aux éducateurs (annonce de février 2022).

Pour autant, la situation n'est pas réglée : le financement de ces mesures n'est pas établi. Les Conseils départementaux n'ayant pas reçu les financements de la CNSA ne nous ont pas attribué les crédits attendus alors même que nous versons l'augmentation de salaire aux soignants depuis janvier 2021.

Plus encore, les mesures ne concernent pas l'ensemble des professionnels : les services administratifs, les services généraux et les directions n'ont pas été intégrés alors même qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et services. Leur sentiment d'injustice conduit une dégradation du climat social. Pour eux, l'association lance une nouvelle mobilisation dans le cadre du Collectif Handicap 69.

En parallèle, nous devons trouver les moyens d'attirer vers notre secteur les jeunes et moins jeunes professionnels qui pourraient s'épanouir dans les métiers de l'accompagnement. Les établissements font des efforts importants pour chercher des personnes intéressées, faire connaître leurs missions, proposer des formations qualifiantes... Des postes spécialisés en RH ont été créés, et un travail de développement de la communication a été réalisé. Malgré tous ces efforts, le nombre de postes vacants reste élevé, venant entraver la bonne marche des établissements. La situation reste préoccupante pour les usagers et nous ne pouvons exclure de reproduire les mesures de fermeture partielle déjà utilisées fin 2021.

L'intégration d'Education et Joie

Depuis le 1er janvier 2021, l'association Education et Joie a été intégrée à Odynéo. Cette intégration s'est traduite par l'arrivée de deux nouveaux administrateurs, la création d'un Pôle Handicap Mental avec les établissements de Vernaison et la création d'un pôle Enfant regroupant l'IME Eclat de Rire, l'IMP Judith Surgot et 8 places pour enfants polyhandicapés du SESSAD Marco Polo.

L'attention portée à cette intégration en direction des personnes accompagnées, des familles et des professionnels a porté ses fruits et, un an après, nous pouvons en tirer un bilan positif en termes de dynamisme et d'ouverture. Les projets autour des établissements et les apports sont nombreux, permettant de comprendre l'importance et l'impact d'un développement maîtrisé de l'association.

De nombreux autres projets se sont mis en place dans l'association en 2021, à différentes échelles, montrant notre capacité à rester en mouvement malgré les difficultés rencontrées. Ils sont développés tout au long de ce rapport d'activité

2021, qui restera celui d'une année particulière.

Le nom de notre projet associatif, «Avancer ensemble», traduit notre volonté et notre conviction

En conclusion, l'année 2021 a été une année très contrastée. Le dernier trimestre marqué par les difficultés RH des foyers ouvre une nouvelle année d'épreuve.

Dans cette période compliquée, nous gardons à l'esprit le courage des fondateurs d'Odynéo qui ont su, par leur courage, persévérance et leur unité, créer l'association et ouvrir les premiers établissements. C'est sur ces qualités que nous entendons faire face aux temps qui viennent.



ACTION ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION

JEAN-CHRISTOPHE BARRE VICE-PRÉSIDENT

Alors que la crise sanitaire était toujours d'actualité, Odynéo a été également secouée par des difficultés de recrutement liées pour partie aux décisions du gouvernement, le Ségur de la santé qui a laissé de côté les professionnels du secteur médico-social.

L'association, dans son ensemble a soutenu la nécessité de voir revaloriser les rémunérations du secteur, et s'est engagée au travers du collectif Handicap69 et de la Fédération Paralysie Cérébrale France pour porter la voix des associations, des professionnels, des familles et surtout des personnes en situation de handicap, la préoccupation centrale d'Odynéo.

Ces actions ont démontré si besoin était, la nécessité pour Odynéo de s'appuyer sur une force militante pour défendre les intérêts des personnes qu'elle accompagne au quotidien.

Le Ségur pour tous

La revendication dite du « Ségur pour tous » a permis de réunir lors de deux manifestations plusieurs centaines de personnes (toutes associations confondues).

Ces deux manifestations ont été l'occasion de noter avec plaisir la capacité de mobilisation des personnes en situation de handicap et de leurs familles pour défendre les intérêts des professionnels qui les accompagnent. L'action associative a relayé les différentes informations en lien avec ce thème sur les réseaux sociaux afin de tenir informé le plus grand nombre.

Les séjours de l'été 2021

71 vacanciers ont pu bénéficier des séjours organisés par l'équipe de l'Action associative. Pour mémoire en 2020, la crise sanitaire alors au plus haut, avait conduit Odynéo à diminuer le nombre de séjours (seules 44 personnes avaient pu partir).

Le « retour à la normale » de 2021 a permis de reprendre les modalités d'organisation habituelles.

En revanche, cette organisation a été fortement

contrariée par deux éléments, d'une part le départ au moment des séjours de la coordinatrice des séjours et loisirs, et d'autre part par la très forte chute de la présence de familles bénévoles nécessaires pour assurer dans les meilleures conditions les départs et les retours des vacanciers.

L'organisation de ces séjours d'été Odynéo est essentielle pour proposer aux personnes des séjours qu'aucun autre organisme de vacances ne propose. **Mais elle reste très fragile et nécessite le soutien de tous.**

Les loisirs, évènements festifs

Dans la continuité de 2020, les loisirs ont malheureusement dû être suspendus toute l'année 2021.

Seule la Course des Héros a pu être organisée, et a rassemblé 27 coureurs pour un montant de dons de 27 065 €. Merci à tous les participants et donateurs !

La Course des Héros est toujours une occasion de se retrouver dans un temps festif contrastant avec les difficultés rencontrées dans les établissements. Cette année, elle a permis de contribuer au projet de plantations de «1000 arbres pour les



1000 personnes accompagnées» porté par la Commission Associative Environnement.

Adhésions

L'année 2020 avait vu chuter le nombre d'adhérents : de 414 en 2019 à 312, en 2020. Un léger rebond a pu être constaté avec 342 adhésions en 2021. L'analyse est à modérer du fait de l'arrivée des familles des personnes accompagnées par l'association Education et Joies qui a intégré Odynéo en 2021.

L'objectif d'Odynéo reste de retrouver les 500 adhérents qui seraient beaucoup plus en conformité avec le nombre de personnes accompagnées par l'association.

Dons legs et mécénat

Après les soirées d'informations de 2019 et 2020, la sensibilisation aux legs se poursuit auprès des familles en diffusant systématiquement un encart réalisé sur le fonds de dotation pour le handicap neuromoteur créé par Odynéo, dans les différents supports de communication. Cela commence à porter ses fruits. Par ailleurs, 2 temps d'informations ont été donnés en 2021 à l'attention des professionnels d'Odynéo:

- 1 pour les directeurs
- 1, plus technique, pour l'ensemble du service social

Ce sont Camille de Soras et Frédéric Hild, tous les deux spécialiste indépendants de la gestion de patrimoine dans le champs du handicap, qui ont tenu ces séances de travail.

Communication

3 numéros du journal associatif interne « De news à vous » ont été publiés sur les thèmes de la Pair-aidance, du nouveau Projet Associatif et du Travail Protégé.

La communication sur les réseaux sociaux a été poursuivie avec une augmentation continue du nombre de personnes qui suivent l'actualité d'Odynéo : de 970 à 1149 (+179) sur Facebook et de 1804 à 2701 (+897) sur LinkedIn en 2021.

Des infolettres et des mailings ont été envoyés aux familles, adhérents et professionnels avec un taux d'ouverture moyen de 46,31% :

- 5 sur les sujets « Vie associative » : vœux, informations générales, culture, séjours d'été et Ségur pour tous
- 6 sur la Pair-aidance
- 3 sur les Dons : taxe d'apprentissage, adhésion et dons de fin d'année
- 1 sur la Transition écologique : 1000 arbres pour 1000 personnes accompagnées

La nouvelle chargée de communication d'Odynéo, Lise Poncet, a notamment veillé à relayer sur les réseaux sociaux les initiatives des différentes fédérations et collectifs sur les revendications du Ségur pour tous.

Pair-Aidance

La pair-aidance est au cœur des actions de l'association depuis quelques années. Elle se traduit par des projets au sein des établissements, de nouvelles initiatives comme la création de l'Académie de la Vie à Domicile, par des réunions, ateliers et formations à destination des personnes accueillies et des familles.

L'association organise ainsi des temps d'échange dans les établissements ou des lieux tiers. La crise sanitaire n'en a pas facilité la tenue, et les propositions de rencontres en visioconférence n'ont malheureusement pas eu le succès attendu.

Malgré cela, les actions suivantes ont été réalisées :

- Newsletter pair-aidance (trimestrielle)
- Webinaire 3/03/2021 « pair-aidance »
- Atelier Pair aidant 27/03/2021 à l'IMP
- Webinaire 10/06/2021 « Transition »
- Webinaire 21/10/2021 « Cadeaux de Noël »
- Formation RePairs Aidants en novembre 2021

Ce projet porté par Julia Boivin et pour lequel Séverine Jaillant et Marie-Françoise Faconnet se sont fortement mobilisées est un excellent exemple

de mise en œuvre de la solidarité, valeur essentielle d'Odynéo. Cette solidarité qui est essentielle entre les familles pour leur permettre de vivre au mieux la situation de handicap de leurs enfants ou parents, et valorisante pour les personnes en situation de handicap lorsqu'elle permet à certains d'aider leurs pairs dans la découverte d'une nouvelle situation, ou dans un apprentissage complexe comme celui de la découverte de la vie en autonomie dans un appartement.

Réécriture du Projet associatif

Les familles adhérentes ont été sollicitées pour participer aux groupes de travail qui ont réfléchi aux grandes orientations à donner à l'association pour les 5 prochaines années. Ces groupes ont montré la force d'une association de familles et sa capacité à faire travailler ensemble professionnels et familles sur des projets pour les bénéfices des personnes accompagnées.

Merci beaucoup à Séverine Jaillant et Maxence Chapoutier, administrateurs et membres du bureau d'Odynéo d'avoir été aux côtés de Valérie Löchen pour piloter ce projet qui définit la stratégie d'Odynéo.

Remerciements

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les professionnels de l'Action associative et également l'engagement des bénévoles (administrateurs, parents, amis) sans lequel l'Action associative ne pourra perdurer.



RAPPORT FINANCIER

Vincent DE BOVIS
TRÉSORIER

L'année a été principalement marquée par :

- La crise sanitaire COVID qui a encore généré de nombreuses absences d'usagers et de personnel salarié sur l'année.
- La crise du secteur médico-social en matière de ressources humaines, qui s'est traduite par de nombreux postes vacants et un recours massif aux contrats à durée déterminée et au personnel intérimaire. L'Association a dû procéder, en accord avec les autorités de tutelle, à la fermeture depuis juillet et sur le reste de l'année de l'unité d'accueil temporaire du Haut de Versac. Elle a dû également mettre en place une fermeture partielle des foyers un week-end sur deux sur les mois de novembre et décembre ainsi que sur toute la semaine de Noël. Par ailleurs, plusieurs primes ont été allouées de manière à contribuer à fidéliser les salariés.
- La prise en compte du changement du mécanisme de comptabilisation des excédents ou déficits constatés sur l'Association après neutralisation des produits ou charges inopposables aux financeurs.
- L'ajustement des budgets dans le cadre de la transformation de l'offre : création de l'Académie de la vie à domicile, médicalisation de places en foyers de vie et réduction des places de foyer d'hébergement.

En 2021, le budget de l'Association reste stable à 65 millions d'euros. L'exercice se termine avec un résultat positif de 91 194 d'euros.

Le résultat à affecter au niveau des établissements est de 450 078 euros après neutralisation des charges et produits inopposables.

1-Métropole de Lyon

Affectation (€)	Etablissements et services	Forfait Soins	Total
Total	-181 393	32 856	-148 538

Le résultat à affecter des établissements et services de la métropole est de -148 538 euros, dont 32 856 euros de forfaits soins, financés par l'ARS, mais intégrés dans le résultat de la Métropole.

Selon l'accord avec la Métropole, le résultat conservé par l'Association étant inférieur à 1% des dépenses nettes, cette affectation se fera sur la réserve de compensation que l'Association s'est constituée lors d'exercices excédentaires les années précédentes.

Affectation (€)	FAM	SAJ	FH/FV	SAVS	TOTAL
JARDINS DE MEYZIEU	-108 156	820	-55 198		-162 534
TOURRAIS DE CRAPONNE	-57 727	-12838	-48 596		-119 161
PÔLE OUVERT		96 801	-28 407		68 394
PÔLE A DOMICILE				74 624	74 624
GRANDE MAISON		-8 356	-648		-9 004
CHARMILLE	-19 404		-14 309		-33 713
TOTAL	-185 287	76 427	-147 158	74 624	-181 394

2 - Conseil Départemental du Rhône

Affectation (€)	Etablissements et services	Forfait Soins	Total
Total	131 174	-97 510	33 663

Affectation (€)	FAM	SAJ	Total
Etang Carret	340 596	5 895	346 491
Les Terrasses de Lentilly	-215 317	NA	-215 317
TOTAL	125 279	5 895	131 174

Selon le CPOM avec le CD69, l'excédent étant inférieur de 1,5% est laissé à disposition de l'association.

3- ARS Auvergne Rhône-Alpes

Affectation (€)	Etablissements et services hors forfait soins	Forfait Soins	Total
Total	-184 678	-68 485	-253 162

Affectation (€)	Secteur enfant	MAS	ESAT Social	ESAT Comm.	TOTAL CPOM
CAMSP Nelson Mandela	42 220				42 220
CAMSP Rosa Parks	32 903				32 903
SESSAD Marco Polo	108 057				108 057
SESSAD MP EMAS					14 845
SESSAD Simone Veil	8 804				8 804
IMP Judith Surgot	-117 980				-117 980
IME Eclat de rire	-15 346				-15 346
CEM Jean-Marie Arnion	-237 151				-237 151
MAS Tourrais Craponne		1 782			1 782
ESAT Henri Castilla			113 962	27 293	141 255
ESAT du Colombier			-61 081	-102 986	-164 067
TOTAL CPOM	-178 493	1 782	52 881	-75 693	-184 678

Le secteur enfants souffre d'un déficit significatif dû en partie à des dépenses liées à la crise COVID (masques, blouses, petits équipements pour un montant de 64 k€) et de financements d'indemnités de départ à la retraite et de licenciement pour inaptitude pour un montant de 73 k€.

L'activité commerciale de l'ESAT du Colombier n'a pas profité du rebond économique post-covid. Son déficit est atténué par l'attribution d'un crédit non reconductible de l'ARS de 94 740 €.

4- Conseil départemental de l'Ain

Affectation (€)	Etablissements et services hors forfait soin	Forfait Soins	Total
Total	246 135	-3 831	242 304

Affectation (€)	FAM	SAJ	FH	SAVS	TOTAL CPOM
Pole du Colombier	-69 700	355 950	20 204	-60 319	246 135

L'excédent est généré par la suractivité du SAJ

5- ARS Bourgogne Franche-Comté et Conseil départemental du Jura

Affectation (€)	Etablissement et services	Forfait Soins	Total
CPOM ARS	162 137		162 137
Département du Jura	314 419	150 514	464 933

Le résultat excédentaire s'explique par la fermeture de l'accueil temporaire et les difficultés à recruter du personnel.

6- Jardin des enfants

Le résultat est de 32 125 € et conforme aux années précédentes.

7-Gestion libre

Budget (€)	RESULTAT 2021
ODYNEO FORMATION	21 628
ACTION ASSOCIATIVE	5 101
ASSOCIATION ODYNEO	28 158
TOTAL GESTION LIBRE	54 887

Odynéo Formation a retrouvé une activité proche de celle antérieure à la crise sanitaire.

L'Action Associative termine l'année en léger excédent car de nombreuses activités ou sorties n'ont pu être réalisées

Concernant l'Association, il n'y a pas eu d'évènement significatif qui aurait affecté les résultats. Les charges sont contenues et les produits constants.

Au Bilan

A l'actif :

Les immobilisations nettes sont en diminution de l'ordre de 5% par rapport à 2020, soit 28.6 m€. La variation est liée à l'amortissement des constructions pour 3.7 m€ alors que le montant des acquisitions d'immobilisations est de 2.2 m€.

Les stocks des ESAT sont en baisse de 47 k€.

La forte augmentation des autres créances constatée en fin d'exercice (+453 k€ par rapport à l'an dernier) s'explique principalement par l'impact du CET, des indemnités journalières de sécurité sociale et des sommes placées sur un compte CARPA à la suite d'un litige.

Le niveau des disponibilités reste stable par rapport à 2020 à 16.2 m€.

Au passif :

Les Fonds associatifs sont stables de 15.5 m€ en 2020 à 15.8 M€ en 2021.

Les Provisions pour risques et Charges restent

stables à 6.2 m€ et concernent essentiellement les provisions pour engagement de retraite pour 5.5 m€.

Emprunts et dettes financières sont stables à 17.7 m€ (emprunts restants dus)

Les produits constatés d'avance qui s'élèvent à 1.2 m€ concernent la tarification sur le CEM des jeunes en amendement « Cretons ». Nous avons perçu à la fois la dotation globale ARS et le produit de la facturation auprès des Départements ou Métropole. Ce montant sera à restituer à l'ARS en 2022.

Conclusion

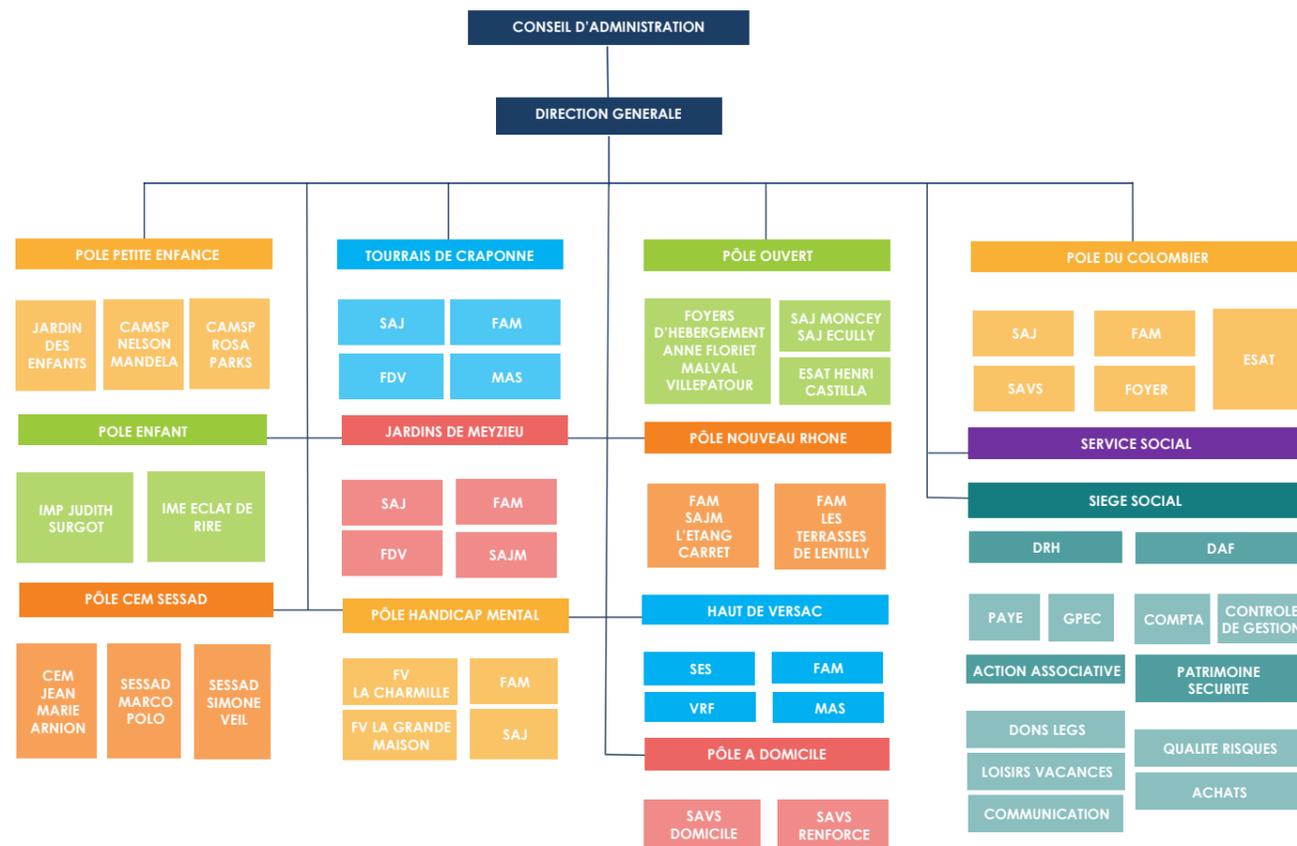
En 2021, l'association se relève doucement de la crise sanitaire, mais doit faire face à une pénurie inédite de personnel. La mobilisation de tout le secteur médico-social a permis d'entrouvrir des négociations qui auront des répercussions financières.

L'année se termine avec des déficits qui peuvent être encore repris sur les différentes réserves constituées les années précédentes. Mais l'association ne pourra préserver sa santé financière sans l'apport de moyens nouveaux pour attirer et fidéliser le personnel qui accompagne les personnes et compenser l'inflation.

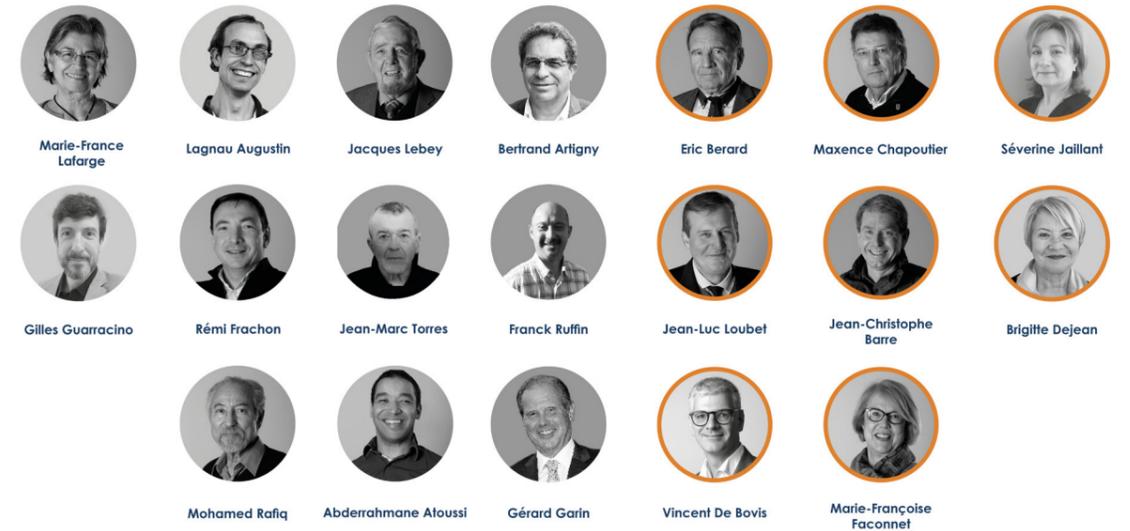
LES CHIFFRES CLÉS



ORGANIGRAMME D'ODYNÉO AU 31/12/2021



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LE BUREAU (en orange)



LE COMITÉ DE DIRECTION



1. **Marc Barber**, Directeur adjoint au Pôle du Colombier
2. **Hervé Becquart**, Directeur du Centre du Haut de Versac
3. **Stéphanie Chapeau**, Directrice des Tourrais de Craponne
4. **Ludovic Lorchel**, Directeur du Pôle CEM SESSAD
5. **Valérie Löchen**, Directrice Générale
6. **Martin Thieffry**, Directeur adjoint du SESSAD Marco Polo
7. **Catherine Duchênes**, Directrice des Jardins de Meyzieu
8. **Franck Lagard-Mermet**, Directeur du Pôle du Colombier
9. **Elsa Nowak**, Directrice du Pôle Ouvert
10. **Sophie Augagneur**, Directrice du Pôle Handicap Mental
11. **Lionel Pépin**, Directeur Administratif et Financier
12. **Katty Weiner**, Responsable du Service Social
13. **Michel Boizot**, Directeur du Pôle Nouveau Rhône
14. **Béatrice Poughon**, Directrice des Ressources Humaines
15. **Louis Vicherat**, Directeur du Pôle à Domicile
16. **Sophie Goyet**, Directrice du Pôle Petite Enfance.

Les temps forts de 2021

janvier

Depuis le 1er janvier 2021, l'association Education et Joie a rejoint Odynéo.

Le traité de fusion absorption prévoit notamment la gestion par Odynéo de l'IME Eclat de Rire et du Pôle Handicap Mental.



juin

Le 26 juin, l'assemblée générale valide le nouveau projet associatif 2021-2026 « Avancer ensemble ».

Le projet associatif est au cœur des actions de l'association. Il en donne les orientations et constitue une feuille de route pour 5 ans.



juillet

En juillet 2021, premier stage HABIT-ILE dans les locaux du CEM Jean-Marie Arion. HABIT-ILE est une méthode de rééducation intensive et ludique dont les résultats fonctionnels ont été prouvés. 9 jeunes, de 6 à 13 ans, ont participé à ce stage de 10 jours.

septembre

L'Académie de la Vie à Domicile a ouvert ses portes en septembre 2021 à Vénissieux. 8 personnes sont accompagnées, 4 en journée et 4 en appartements, par une nouvelle équipe de professionnelles.

L'Académie déménagera dans le 9ème en septembre 2022.



septembre



Du 31 septembre au 1er octobre ont eu lieu les 30 ans de notre Fédération : Paralyse Cérébrale France, à Annecy.

Une occasion pour se retrouver entre associations. Après une journée de conférences, une belle journée sportive (voile, parapente...)

octobre

Le 6 octobre, Odynéo participe à une première manifestation pour le Ségur pour tous, avec le Collectif Handicap69, devant la Préfecture de Lyon. Plus de 1500 personnes accompagnées, familles, professionnels se sont réunis pour faire entendre leurs voix.



LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES



La **commission éducative associative** a pour mission de définir des orientations communes qui donnent sens et repères aux actions engagées à Odynéo.

Elle entend ainsi élaborer progressivement un socle commun de références à destination des établissements et services, tenant compte à la fois du droit commun et de la singularité des situations des personnes accompagnées :

S'articulant avec la commission éthique, elle vise notamment à permettre aux équipes d'élaborer une pensée professionnelle en référence avec les orientations de l'association.

La commission entend clarifier les notions d'accompagnement et d'activité en tenant compte de l'évolution des concepts : parcours de vie, formation tout au long de la vie, autodétermination, pair-aidance, habiletés sociales, pédagogie par objectifs... Mais aussi en travaillant les concepts plus anciens de l'accompagnement, du projet personnalisé, de la place des différents acteurs, du rôle de l'institution, du rapport à la loi...



La **commission associative environnement** créée en 2019 a pour objet d'être force de proposition sur les sujets concernant la transition écologique, en lien depuis juin 2021 avec le projet associatif dont cette orientation fait partie. Avec tous ses membres, professionnels de la plupart des établissements et services d'Odynéo, elle travaille sur différents thèmes, jusqu'à pouvoir concrètement aider les diverses structures à les mettre en œuvre. Durant cette année, elle a été soutenue en cela par un étudiant en alternance en management du développement durable, et par la chargée de mission achats Odynéo.

C'est ainsi que nous avons pu avancer particulièrement sur le compostage des déchets alimentaires, le tri des déchets, notamment papiers et cartons, sur la mise en place d'une filière de valorisation des masques usagés avec notre partenaire Urbatec, sur la mise en place d'une plateforme de covoiturage, sur une réflexion aboutissant dans certaines structures à une évolution vers des produits et moyens plus écologiques de nettoyage et de désinfection,... Par ailleurs s'est poursuivie une campagne de plantation d'arbres nous permettant de réaliser un peu plus de la moitié de notre engagement de planter « 1000 arbres pour 1000 résidents » grâce à l'implication de bénévoles et aux fonds récoltés via HelloAsso et la Course des Héros.

Tout un travail sur les bâtiments se conduit par ailleurs par le responsable du patrimoine Odynéo.

Ces diverses réalisations ont été mises en valeur par un film présenté lors de l'assemblée générale de l'association en juin 2021.

De nombreuses actions et évolutions sont à poursuivre dans le cadre du plan d'actions du projet associatif.



La **Commission Médicale Associative (CMA)** existe depuis janvier 2010. Elle a pour objet de conseiller l'association pour la prise en charge médicale des personnes accompagnées.

Elle regroupe l'ensemble des médecins salariés de l'association, 2 cadres de santé, 2 directeurs, la directrice générale et le Dr Bérard, administrateur. Elle se réunit 3 à 4 fois par an. Elle est présidée par un médecin : en 2021, le Docteur Véronique Lavarenne.

En 2021, la CMA a travaillé sur le suivi de l'épidémie de COVID, sa présidente participant aux réunions de cellule de crise / ou de veille. La commission a aussi participé à la mise en place de 2 journées sur la « communication alternative et augmentée » avec Mme Cateix-Nègre qui ont regroupé de nombreux professionnels. Enfin, elle a participé aux groupes de travail pour l'élaboration du projet associatif.

Le groupe de travail a évolué, avec le départ des uns et l'arrivée d'autres personnes. Ces temps de rencontre et d'échanges autour de nos pratiques professionnelles, des problématiques que nous rencontrons sont toujours riches d'autant que plusieurs médecins ont une activité extérieure à Odynéo, ce qui permet d'élargir le réseau.



La **Commission éthique associative** s'est réunie 4 fois en 2021.

Le partenariat avec le Centre Interdisciplinaire d'éthique a été repris, après l'arrivée de son nouveau Directeur, Fabien Revol, qui assure le coaching de la commission et assurera les formations pour les commissions locales d'éthiques (CLE) prévues pour 2022.

Il est décidé en 2021 que la commission associative modifiera en effet son fonctionnement pour engager ses réflexions éthiques à partir de saisines qui émaneront des commissions locales. La commission associative inscrit à son programme une réunion annuelle réunissant les commissions locales pour réfléchir autour d'un thème et mettre en commun les travaux des CLE. Une première réunion est programmée pour juillet 2022, en lien avec la CMA, sur le thème du refus de soin.



La **commission mobilité** animée par la responsable du Service social rassemble mensuellement les directeurs des établissements adultes, le directeur du CEM et la directrice générale.

Ce temps d'échange permet de faire un point sur les places disponibles, d'échanger autour des situations des personnes accompagnées et des demandes d'admission ou de mobilité. Lorsqu'une place pérenne est disponible, la commission étudie au minimum 3 candidatures : un jeune en amendement CRETON, une demande de mobilité interne et une candidature externe.

En 2021, la commission a étudié en moyenne chaque mois, 17 situations de personnes accompagnées.

LE SIEGE SOCIAL

L'année 2021 a été une « nouvelle année exceptionnelle ». Crise sanitaire et crise de l'accompagnement ont durement éprouvé les équipes et les personnes accompagnées. Elles sont largement développées au fil des rapports des établissements et services.

Les projets

Malgré tout, plusieurs projets se sont poursuivis ou ont été initiés au cours de l'année :

- Mise en place de l'Equipe Mobile Comportements Problèmes : formations et interventions dans des établissements confrontés à des troubles du comportement de personnes accompagnées.
- Extension des SESSAD : + 16 places au SESSAD Marco Polo et + 2 places au SESSAD Simone Veil.
- Extension du SAVS Appartements du Pôle à domicile : + 10 places.
- Ouverture de l'Académie de la vie à domicile en septembre 2021 : + 8 places
- Préparation du projet de déploiement du Pôle du Colombier à Belley : implantation urbaine de l'Habitat groupé (SAVS) et d'un SAJ, création à venir d'une Académie de la vie à Domicile
- Organisation du premier stage HABIT ILE, rééducation intensive pour des enfants, avec le SSR L'Escale au CEM en juillet 2021. Formation en Belgique de médecins et rééducateurs du Pôle Petite Enfance et du Pôle Enfant.
- Poursuite de l'action Pair-Aidance : formation de professionnels et de personnes concernées, animation de rencontres parents, animation d'un groupe de pair-aidants au Pôle à Domicile...
- Lancement de la réflexion sur l'installation d'unités d'IME en établissements scolaires, dans le cadre du collectif Handicap 69 et avec la Métropole de Lyon.

Des arrivées et des départs parmi les directeurs :

- Arrivée de Stéphanie CHAPEAU à la direction des Tourrais de Craponne, suite à la mobilité d'Elsa NOWAK au Pôle Ouvert et après un intérim de 4 mois.
- Départ de Natalie DUBUST, directrice du Pôle Nouveau Rhône, remplacée par un directeur intérimaire puis par Michel BOIZOT
- Départ d'Agnès CHABERT, directrice du Pôle Enfant, remplacée par Sophie DESCHELETTE venant des Jardins de Meyzieu
- Arrivée de Catherine DUCHENES à la direction des Jardins de Meyzieu après une courte direction de transition.

Gestion des ressources humaines :

- Intégration des salariés d'Education et Joie
- Organisation autour de la COVID (gestion des fermetures partielles d'activités, déclarations des divers arrêts liés à la COVID, télétravail...).
- Mise en place d'un service de soutien psychologique pour les salariés
- Refonte du processus de recrutement et amélioration de la démarche d'intégration des nouveaux salariés
- Politique de rémunération (primes unité de vie, inflation, mesures Laforcade, etc.)
- Négociation : accord télétravail, dispositif proches aidants...

Gestion administrative et comptable

- Intégration de la comptabilité d'Education et Joie
- Finalisation du nouveau CPOM avec le Département de l'Ain
- Dialogue de gestion avec l'ARS Auvergne Rhône Alpes
- Renouvellement d'autorisation des frais de siège social pour la période 2021-2025
- Mise à jour de la nomenclature comptable associative
- Poursuite du travail d'actualisation des procédures comptables
- Recrutement d'un nouveau contrôleur de gestion au 1er trimestre 2021
- Affinement du processus de suivi budgétaire

- Mise en place d'outils de gestion pour la partie commerciale des ESAT

Système d'information

- Participation d'Odynéo au projet CNSA « ESMS Numérique ».
- Accompagnement à l'intégration des nouveaux établissements dans le SI Odynéo
- Amélioration de l'infrastructure
- Actualisation du schéma directeur SI
- Refonte des référents SI, Mediateam, Kelio, Swen

Patrimoine, sécurité, qualité et risques

- Déménagement du Service social et du SESSAD Simone Veil dans de nouveaux locaux
- Travaux d'aménagement au siège et redistribution des locaux.
- Début des travaux de construction de 4 chambres supplémentaires aux Terrasses de Lentilly

- Lancement des travaux de changement de toiture par LMH aux Jardins de Meyzieu.
- Formalisation de la politique qualité et gestion des risques 2022-2027
- Création d'une commission associative qualité et gestion des risques
- Création du poste de chargée de mission achats en janvier 2021
- Cartographie de la restauration des usagers dans l'ensemble des établissements

Au final, une année dense par le pilotage simultané de problématiques sanitaires et ressources humaines, de projets nécessaires à l'adaptation de notre offre de service et de projets d'amélioration et de structuration de notre organisation.

Merci à tous les professionnels du siège pour leur implication sans faille dans la réalisation de leurs missions.

Valérie Löchen
Directrice générale



LE SERVICE SOCIAL

La mission première du Service social est de participer à l'accompagnement de l'ensemble des personnes en situation de handicap et de leurs familles, en collaboration avec les établissements et services et les représentants légaux. Les missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement, de prise en compte de l'environnement familial et au domicile, d'accès aux droits et aux aides financières se déclinent de manière spécifique selon les établissements. Le service met à la disposition des usagers et des professionnels ses connaissances et ses compétences techniques. Il intervient au niveau individuel et collectif. Les moyens humains dont il dispose sont, pour 2021, de 12 Assistants de Service social (ASS) (11.78 ETP), deux secrétaires (1,5 ETP) et une cheffe de service (1 ETP).

Les faits marquants de l'année 2021

Pendant cette année marquée par la prolongation de la crise sanitaire, le Service social a été fortement mobilisé par :

- Le déménagement du service en agglomération de la région Lyonnaise
- La réorganisation annuelle du Service social
- La mise en place du télétravail en période de pandémie

La réorganisation du Service social

Chaque année, le Service social revoit son organisation au regard des évolutions dans l'offre de service des établissements et services et en tenant compte dans la mesure du possible des demandes de changement des Assistants de Service social.

Cette année est marquée par la création du poste d'assistant de Service social au Pôle Handicap Mental, et par le renforcement des heures du poste d'Assistant de Service social à Éclat de Rire, pour répondre aux besoins des usagers et des familles.

L'organisation du Service social en télétravail

Le Service social a poursuivi l'adaptation de son fonctionnement aux recommandations de l'État et aux fonctionnements des établissements et services d'Odynéo.

Le secrétariat a alterné des périodes de temps plein en télétravail puis en fonction des besoins, il a pu revenir travailler au siège 1 ou 2 jours par semaine fin 2021.

La cheffe de service et les assistants sociaux s'adaptent aux besoins et aux demandes. Chaque professionnel a eu en moyenne 1 à 2 jours par semaine en télétravail.

Le déménagement en agglomération lyonnaise

En mai 2021, le Service social a déménagé à Vénissieux, dans le sud de l'agglomération lyonnaise dans des locaux partagés avec le SESSAD Simone Veil.

Le Service social, et plus particulièrement la cheffe de service et le secrétariat, s'est fortement mobilisé, de janvier à juin, pour l'organisation de ce déménagement (cartons, identification des matériels ...) ainsi que le suivi et l'installation pour accueillir l'ensemble de l'équipe dans les nouveaux locaux.

Le Service social, jusqu'alors rattaché au siège, s'est vu attribuer un numéro SIRET. Ce détachement occasionne, pour le Service social, la gestion de tâches précédemment dévolues au siège (courrier, fournitures, imprimantes, suivi de

travaux, de sécurité des locaux et d'entretien).

Les difficultés de recrutement des assistants de service social

Notre association s'est fortement mobilisée pour interpeller les pouvoirs publics concernant la pénurie de personnel que nous rencontrons au niveau de nos établissements et services. Le Service social fait également face à une pénurie de candidatures d'Assistants de Service social.

Le professionnalisme des salariés Odynéo et leur mobilisation ont permis d'adapter les accompagnements et répondre majoritairement aux demandes des personnes accompagnées sur l'année 2021.

Katty Weiner
Cheffe de service



L'équipe du Service social



Le Pôle Petite Enfance

En 2021, les services accueillant les enfants en situation de handicap de moins de 6 ans ont repris leurs activités usuelles autant que possible, au gré des consignes nationales de lutte contre la pandémie COVID.

Deux projets transversaux ont animé les CAMSP : l'amélioration de la communication avec les enfants accompagnés, notamment par le recours à des outils de communication alternative et améliorée, et l'évolution des pratiques rééducatives selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

L'EAJE LE JARDIN DES ENFANTS

Les enfants

Le Jardin des Enfants a accueilli dans l'année 58 enfants âgés de 4 mois à 6 ans, y compris 11 enfants en situation de handicap.

Parmi ces 58 enfants, 27 étaient nouvellement inscrits. 3 enfants ont été accueillis en urgence dans le cadre d'un partenariat avec un foyer de mères en difficultés sociales. 3 enfants ont été adressés par la PMI pour un soutien à la parentalité.

Parmi les 11 enfants en situation de handicap accueillis, deux avaient plus de 4 ans. Un enfant avec troubles autistiques est resté jusqu'à ses 6 ans et quelques mois, en attente d'un accueil à l'école. Les enfants en situation de handicap sont majoritairement accueillis à temps partiel. Handicap neuromoteur, retard de développement, troubles du spectre autistique sont les principales pathologies rencontrées. Certains enfants cumulent handicap neuromoteur et sensoriel. Leur accompagnement demande du personnel qualifié, attentif, et bien formé.

Les familles

Malgré la crise sanitaire, une fête de printemps a pu réunir familles, enfants et professionnels en juin. Une fête de Noël a également été préparée par l'équipe.

Des ateliers de rencontre entre familles et équipe de la crèche ont pu être relancés à l'automne, en réponse à une demande faite lors de l'enquête de satisfaction auprès des parents de l'hiver 2019-2020. L'objectif de ces ateliers est de soutenir la parentalité et de renforcer la pair-aidance entre parents. Le premier atelier de novembre 2021 a eu pour thème l'alimentation du tout petit avec préparation du goûter de la crèche.

Le travail partenarial

Les partenariats avec les structures sociales du Plateau de la Duchère ont repris en 2020.

Avec la Maison de l'enfance et l'école maternelle et primaire voisine, les enfants ont exposé leurs dessins dans la rue, pour la « Grande Lessive ». Ils ont participé à une sortie déguisée pour Halloween et à un échange de cartes de vœux de bonne année.

Un agent de la médiathèque intervient au Jardin des enfants une fois par semaine, pour présenter des livres.

Le projet « passerelle » avec l'école voisine a repris et a permis à 4 enfants de découvrir l'école au mois de juin.

Avec le CAMSP Nelson Mandela, les réunions de concertation autour des enfants accueillis conjointement ont repris.

Enfin les professionnels du JDE participent chaque mois à des ateliers de partage de pratiques professionnelles organisés par l'association « La souris verte ».

La transition écologique

Dans la mise en œuvre du projet associatif, de nombreuses actions ont été entreprises pour diminuer l'impact écologique de la crèche : tri des déchets, installation de lumières LED, changement de prestataire de repas, de lessive, de marque de couches, remplacement d'équipements vétustes consommateurs en énergie. D'autres actions nécessiteront des interventions sur le bâtiment et les extérieurs de la crèche, avec la participation de la Ville de Lyon, propriétaire des lieux qui soutient nos projets écologiques.

Perspectives 2022

- Le projet d'établissement révisé en 2020 et 2021 sera soumis pour validation au Conseil d'administration d'Odynéo.
- Des ateliers de soutien à la parentalité pour les parents des enfants accueillis au JDE seront organisés régulièrement, ainsi que des activités bien adaptées aux besoins des enfants en situation de handicap, éventuellement avec le soutien du CAMSP Nelson Mandela.
- Il est aussi prévu de préparer des ateliers de sensibilisation à l'accueil de l'enfant en situation de handicap dans les crèches et centres de loisirs, à destination des professionnels de la petite enfance du plateau de la Duchère, pour 2023.

LE CAMSP NELSON MANDELA

Sur le même site que le Jardin des enfants se trouve le CAMSP Nelson Mandela qui dispose de 45 places pour accueillir des enfants déficients moteurs de 0 à 6 ans.

Les enfants

En 2021, le CAMSP a accompagné 61 enfants.

Parmi eux, 55 enfants ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire et d'un accompagnement. Tous ces enfants étaient domiciliés dans le Rhône et principalement dans la Métropole de Lyon.

13 enfants sont entrés au CAMSP cette année, adressés par le secteur hospitalier, la PMI, par d'autres CAMSP, ou des médecins libéraux.

Parmi les 45 enfants présents au 31 décembre 2021, 47% avaient moins de deux ans à leur entrée au CAMSP. Ils habitaient tous à moins de 30 minutes de transport. 41 d'entre eux avaient un dossier MDPH ouvert. 84% bénéficiaient de plus de deux séances par semaine au CAMSP (rééducation ou accompagnement éducatif ou psychologique). La majorité des enfants présentaient une déficience motrice (67%) ou un polyhandicap (27%). 38% des enfants vivaient dans des conditions difficiles (parents avec troubles mentaux, carences affectives, rupture des liens familiaux, ou contexte très difficile).

10 enfants sont sortis en 2021, tous sur décision conjointe des parents et de l'équipe. Les sorties se font tout au long de l'année et aux 6 ans de l'enfant. 4 enfants ont été orientés vers un CAMSP de proximité, 2 enfants vers un IME, 4 vers un SESSAD et 1 avec un relais en libéral.

En décembre 2021, 13 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente du CAMSP. Ce chiffre est moins élevé que les années précédentes. En effet, le médecin du CAMSP (qui travaille désormais à 0.7 ETP) reçoit certains enfants en amont et peut les réorienter plus justement et plus tôt si besoin. Le délai moyen entre le premier contact des parents avec le CAMSP et l'admission est désormais de moins d'un an.

L'activité

En 2021, le nombre de séances de rééducation proposé a diminué, en raison des épisodes de COVID des enfants, de leurs familles ou des professionnels, ou des absences pour formation des professionnelles. Les séances de balnéothérapie et d'escalade ont pu reprendre. Des séances d'information et des ateliers ont été organisés pour les enfants du CAMSP et leurs familles lors des vacances d'automne 2021.

Un important travail a été fait pour améliorer la communication avec les enfants accompagnés : rendu de bilan neuropsychologique et des projets personnalisés en langage imagé adapté aux enfants, intensification du recours aux outils de communication alternative et améliorée...

Une fête de printemps a pu être organisée en juin,

avec familles et professionnels, autour d'animaux de la ferme. Une rencontre avec les familles a également eu lieu un samedi matin en novembre 2021, pour présenter les grands projets du CAMSP pour 2022.

Formation

Trois personnes de l'équipe ont participé à une formation à la rééducation intensive HABIT-ILE en Belgique (formation théorique et pratique). Toute l'équipe a été sensibilisée aux méthodes de communication alternative et améliorée à l'automne 2021. Une formation sur les violences domestiques a aussi été dispensée à l'équipe, qui doit parfois gérer ce problème dans les familles accompagnées. Toute l'équipe a pu suivre le séminaire de formation sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé concernant la rééducation des enfants atteints de paralysie cérébrale.

Un dossier de recherche de mécénat a été monté et diffusé afin de financer plusieurs projets dont l'acquisition de matériel de communication alternative et augmentée, l'achat d'un fauteuil électrique, et l'organisation d'un stage HABIT-ILE.

Perspectives 2022 pour le CAMSP Nelson Mandela

Les trois grands projets du CAMSP en 2022 :

- Mettre en place un premier stage de thérapie intensive pour les enfants de moins de 6 ans, en partenariat avec les Hospices Civils de Lyon
- Développer encore le recours aux méthodes de communication alternative et améliorée
- Diversifier l'offre d'activités lors des petites vacances.

LE CAMSP ROSA PARKS

En 2021, le CAMSP Rosa Parks a accompagné 71 enfants.

Les enfants accueillis à l'unité polyvalente

42 enfants ont été accompagnés dans l'année (pour 30 places).

Parmi les 35 enfants suivis au 31 décembre 2021, 19 présentaient des déficiences intellectuelles, 3 des troubles du spectre autistique, 2 une défi-

cience auditive, 10 une déficience motrice et 1 du polyhandicap.

Les 11 nouveaux enfants accueillis dans l'année étaient âgés de 1 an 4 mois à 4 ans 1 mois et domiciliés à Vénissieux et dans les communes limitrophes.

Au 31 décembre 2021, 17 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente.

7 enfants sont sortis au cours de l'année 2021 ; 3 ont été orientés vers des professionnels libéraux en attente d'une place en ESMS (2 IME et 1 SESSAD). 1 enfant a été orienté dans un autre CAMSP à la suite d'un déménagement. 2 enfants sont décédés et 1 enfant est perdu de vue, malgré les tentatives de contact du CAMSP (retour au pays d'origine ?).

Les enfants sont le plus souvent gardés par les parents (17) ou les grands parents (3). 8 enfants sont en crèche et 1 chez une assistante maternelle.

Un enfant était accueilli à temps complet à l'école et 22 à temps partiel. Six enfants de plus de 3 ans n'étaient pas scolarisés (principalement en raison de la lourdeur de leur handicap).

Les enfants accompagnés à l'unité des Tout Petits

En 2021, l'Unité des Tout-Petits a accompagné 29 enfants (pour 15 places). 13 enfants ont quitté l'Unité et 8 nouveaux enfants ont été accueillis.

Cinq enfants n'ont pas pu être accueillis faute de place et de disponibilité de l'équipe.

Parmi les 8 enfants arrivés, 3 sortaient du service de néonatalogie de l'Hôpital Femmes Mères Enfants (HFME), 3 de l'hôpital de la Croix-Rousse, 1 de l'hôpital Lyon Sud et 1 du dispositif Bébés Champions (Ecl'Aur). Entre la sortie de l'enfant de néonatalogie et la première intervention du CAMSP se sont écoulés en moyenne 4 jours pour les enfants adressés par la Croix Rousse et 16.5 jours pour ceux adressés par l'HFME.

Parmi les 13 enfants sortis, 4 enfants sont sortis sans besoin de suivi particulier, 2 n'avaient pas besoin d'accompagnement autre que des rééducateurs en libéral, 6 ont été orientés vers des CAMSP, et 1 enfant a été orienté dans un établissement sanitaire.

Activités et fonctionnement

Une longue panne de chauffage a imposé la fermeture du CAMSP plusieurs jours. En juin, des températures trop élevées ont empêché la tenue de séances.

La fête des familles du juin a dû être annulée. Cependant, une « semaine d'activités extraordinaires » a pu avoir lieu pendant les vacances d'automne.

L'activité d'escalade et toutes les séances de rééducation en groupe ont repris.

Un groupe de parole entre parents d'enfants du CAMSP a été proposé, animé par la psychologue et l'assistante sociale, une fois par mois.

Groupe d'expression des parents : une première rencontre a pu avoir lieu fin novembre autour du thème des jeux et jouets. Une présentation des grands projets du CAMSP a pu également se tenir. Les parents présents se sont dits très satisfaits.

La commission bientraitance a été remise en route et a travaillé sur la place de l'enfant dans les décisions sur son projet. Une évaluation interne a eu lieu avec la participation de toute l'équipe. Un plan d'action a été établi, et est mis en œuvre progressivement, avec des comptes-rendus à l'équipe lors des réunions trimestrielles.

Une stagiaire directrice a travaillé 2 mois sur un bilan des causes de la longue attente des enfants avant l'entrée au CAMSP (plus de 2 ans et demi pour l'unité polyvalente) et a ensuite proposé des solutions qui seront affinées et mises en œuvre en 2022.

Formation

L'équipe a été sensibilisée aux méthodes de communication alternative et améliorée et aux méthodes de définition des objectifs de rééducation des enfants.

Toute l'équipe a pu suivre le séminaire sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé concernant la rééducation des enfants atteints de paralysie cérébrale.

Un projet de recherche est toujours en préparation. Il a pour objectif de démontrer l'intérêt d'une prise en charge très précoce des enfants. Il associe plusieurs CAMSP en France et plusieurs services hospitaliers à Lyon.

Mission ressource

Le 8 avril 2021, deux professionnelles du CAMSP ont coanimé une soirée d'information « La paralysie cérébrale, dépistage et prise en charge précoce – actualités 2021 » en partenariat avec les Massues, l'Escalade et le réseau Ecl'Aur.

En mai 2021, 3 professionnelles de l'Unité des tout-Petits ont organisé un séminaire de formation sur la prématurité, pour les étudiants orthophonistes.

Une formation sur l'appareillage des « tout-petits » a eu lieu au CAMSP, organisée par l'Institut de motricité cérébrale, avec la participation d'une kinésithérapeute du CAMSP.

Perspectives 2022 pour le CAMSP Rosa Parks

- Réaliser une enquête de satisfaction auprès des parents,
- Participer au premier stage de rééducation

intensive HABIT-ILE à Odynéo pour les enfants moins de 6 ans,

- Mettre en œuvre le projet de recherche si les financements sont obtenus,
- Poursuivre la formation à l'accompagnement du deuil des enfants accompagnés,
- Développer le recours à la communication alternative et améliorée,
- Finaliser la réécriture de son projet d'établissement,
- Développer des actions envers les enfants en attente de rentrer au CAMSP.

Sophie GOYET
Directrice du Pôle Petite Enfance



Le Pôle Enfant

En 2021, un pôle enfant s'est constitué avec le regroupement de l'IMP Judith Surgot et l'IME Eclat de Rire.

Une direction de pôle s'est ainsi mise en œuvre portée par Mme Agnès CHABERT puis par Mme Sophie DECHELETTE en relais à l'été 2021.

Pour rappel, l'IMP Judith Surgot accueille 45 enfants de 3 à 11 ans à Francheville et l'IME Eclat de Rire accueille 20 enfants de 4 à 12 ans à Lyon 8e.

L'année 2021, au-delà de cette nouvelle dimension de pôle, a été marquée par de nombreux changements et mouvements.

L'équipe de direction et cadre

Virginie FAURE, en poste de cadre de santé à l'IME Eclat de Rire a rejoint l'IMP Judith Surgot à la fin août 2021.

Eric DEFOUR-COLELLA, chef de service éducatif, anciennement en poste aux Jardins de Meyzieu, a rejoint l'IME Eclat de Rire fin août 2021 pour succéder à Mme FAURE.

Muriel DANIERE, psychologue, a intégré l'IMP Judith Surgot en septembre.

Les professionnels

IME Eclat de Rire : changement et mobilité sur 2 postes : ergothérapeute et monitrice-éducatrice. Création d'un poste d'infirmière et de deux postes d'aides-soignants.

IMP Judith Surgot : changement et mobilité sur 4 postes : ergothérapeute, secrétaire, monitrice-éducatrice et infirmière. Création d'un poste d'auxiliaire puéricultrice.

Les enfants

IME Eclat de Rire : départ et arrivée d'un enfant. L'une des spécificités de l'IME Eclat de Rire, ouvert 245 jours/an, est de pouvoir proposer des temps d'accueil temporaire, de répit à destination d'autres enfants pendant une partie des vacances scolaires. Cet accueil temporaire s'adresse à des enfants polyhandicapés de 4 et 12 ans. Plusieurs enfants ont bénéficié de ce dispositif limité depuis 2 ans par la situation sanitaire.

IMP Judith Surgot : départ de 6 enfants, arrivée de 6 autres.

L'activité réalisée en 2021 est inférieure à l'objectif. Ce manque s'explique par deux raisons principales :

- Certains enfants présentent un état de santé précaire nécessitant des soins importants et entraînant des absences.
- La situation sanitaire : enfants malades ou cas contacts imposant des périodes d'isolement ou d'absence. Deux clusters sont à dénombrer sur le pôle enfant.

La situation sanitaire a grandement mobilisé nos organisations en accompagnement et en gestion quotidienne : consignes et mesures en fonction du niveau de circulation du virus, déploiement des tests sur site, suivi des protocoles, surveillance accrue de chacun, alerte/information et liens rapprochés avec les familles, aménagements et adaptations en continu.

Cette conjoncture s'est traduite par des absences de professionnels auxquelles il a fallu faire face pour assurer l'accueil des enfants. Ainsi, l'internat séquentiel de l'IMP, s'est vu plus fréquemment fermé pour redéployer du personnel sur l'externat. Le recours à de nombreux remplaçants, voire à des intérimaires, s'est opéré régulièrement. Cela a pesé sur les équipes en place. Les difficultés de recrutement pour certains postes (rééducateurs notamment) se sont parfois ajoutées sur fond de mouvement social, lié au Ségur de la santé. Différentes mobilisations et actions, soutenues par l'association, se sont engagées pour défendre et faire valoir une les métiers des « oubliés du Ségur ». Un grand merci aux familles qui nous ont suivis dans ces démarches par leur compréhension attentive.

Petit focus sur la question des transports

Malgré la recherche continue pour optimiser les circuits de transport, notre dotation ne couvre pas nos dépenses. Les différents mouvements d'enfants (départs/arrivées) obligent chaque fois à revoir les circuits de transport. Nous veillons à ce que les temps ne s'allongent pas au-delà d'une certaine limite, celle-ci ayant tendance à se repousser au fil du temps. À la rentrée de septembre 2021, les difficultés de circulation sont venues allonger certains temps de transport déjà bien conséquents.

Dans ce contexte plus sensible, il est à souligner les grandes capacités d'adaptation et de réactivité dont ont fait preuve les enfants, les professionnels et les familles.

À l'IME Eclat de Rire, des travaux d'aménagement engagés en 2020 se sont poursuivis en 2021 : équipement en lève-personnes plus maniables, développement du parc informatique et des accès au réseau Odynéo sécurisé, changement du système de téléphonie, achat de chariots de ménage plus adaptés, réaménagement de l'espace extérieur.

Différents projets ont été menés malgré la suspension de certaines activités. Dès qu'une petite « fenêtre » le permettait, des espaces de rencontre ou des temps plus conviviaux ont été privilégiés quitte à être réaménagés : l'art de transformer une contrainte en une nouvelle opportunité a été à l'œuvre !

Sophie DECHELETTE
Directrice du Pôle Enfant





Le Pôle CEM - SESSAD

2021 a été une année très dense pour le pôle CEM SESSAD.

En effet, outre les suites de la pandémie et l'ajustement permanent que cette situation a occasionné, l'actualité a été riche et variée :

- Au CEM : un important cluster en mars ayant conduit à la fermeture de l'établissement puis le départ en retraite du médecin MPR en fin d'année civile.
- Au SESSAD Simone Veil : un déménagement, la création de deux places supplémentaires, et un changement de cheffe de service
- Au SESSAD Marco Polo : la création de 15 places supplémentaires et d'une équipe mobile d'appui, ainsi qu'un changement de cheffe de service.

CEM JEAN-MARIE ARNION

Conséquences de la pandémie

Huit jeunes ont contracté simultanément le COVID en mars 2021, ce qui a eu pour conséquence la fermeture de l'établissement pour deux semaines en accord avec l'ARS.

25 jeunes ont contracté le COVID au cours de l'année civile. D'autres ont aussi été cas contact familiaux et absents de ce fait.

Mouvements sociaux

La fin de l'année 2021 a été jalonnée de diverses grèves très suivies par les salariés du CEM et de la mobilisation de l'association en faveur du Ségur pour tous. Ces grèves et manifestations étant annoncées, la majorité des familles ont choisi de ne pas nous adresser leurs enfants à ces occasions.

Situations Cretons

L'année 2020 avait été calamiteuse du point de vue des départs, avec seulement 7 orientations en secteur adulte, pour une moyenne habituelle d'environ 15 départs. En 2021, 15 jeunes adultes ont quitté le CEM, dont 6 pour des établissements de notre association. Seules trois notifications FAM ont abouti à une orientation. L'accès à une place en FAM reste très problématique, et notre liste de jeunes maintenus au titre de l'amendement Creton concerne essentiellement des jeunes notifiés en FAM ou MAS.

Camps et séjours

Malgré le peu de visibilité quant à l'évolution de la situation sanitaire, les camps prévus en 2021 ont pu se tenir, à l'exception du plus emblématique d'entre eux. En effet, depuis 18 mois, le CEM travaillait au départ d'un groupe de jeunes à Tokyo pour assister aux jeux paralympiques d'été. Ce séjour a dû être annulé, les JO s'étant finalement déroulés sans spectateurs.

Pour autant, un certain nombre de séjours ont été organisés, après une année « blanche » due au confinement du printemps 2020.

- Camp du groupe Dune en Corrèze du 24 au 28 mai (4 jeunes)
- Camp de La Pépinière au camping d'Anse les

24 et 25 juin (6 jeunes)

- Camp du groupe Azur à Disneyland du 5 au 8 juillet (3 jeunes)
- Camp du groupe Océan au parc le Pal du 6 au 8 juillet (3 jeunes)
- Camp de l'externat équitation et nature du 6 au 8 juillet (7 jeunes)
- Camp du groupe Panama au camping d'Anse du 12 au 15 juillet (6 jeunes)
- Camp de sport dans le Brévent du 31 août au 1er septembre (5 jeunes)
- Camp du groupe Azur en Corse du 17 au 24 septembre (4 jeunes)

Temps forts institutionnels

Le cycle de conférences dédiées aux professionnels du CEM s'est poursuivi cette année avec notamment :

- Conférence du centre de référence des déficiences intellectuelles du CHU de Lyon le 30 août sur le thème de la déficience et des troubles associés.
- Conférence de Denis VAGINAY le 22 octobre sur le thème « vie affective et sexuelle en résonance avec un handicap »

La majeure partie des traditionnelles fêtes institutionnelles a pu se tenir entre deux vagues de COVID :

- Carnaval le 10 février
- Fête d'été le 15 juillet
- Halloween le 4 novembre

La soirée dansante de Noël a en revanche dû être annulée.

Ressources humaines

Cette année aura été marquée par le départ de notre médecin « historique », Dr Véronique LAVARENNE, arrivée au CEM en janvier 1993. Elle a passé le relais au Dr Marie-Charlotte D'ANJOU de septembre à décembre.

Deux nouvelles cheffes de service ont rejoint l'équipe de direction en début d'année :

- Héroïse CANDY, responsable du SEP
- Anne GENIN, cheffe de service éducatif

L'année aura été également marquée par un absentéisme important en particulier au cours

du dernier trimestre, témoignant d'une grande lassitude des professionnels dans un contexte de longue crise sanitaire, exacerbée par un sentiment d'injustice lié à la question du Ségur. Nous avons pu constater une difficulté croissante à trouver des remplaçants.

Nous faisons le constat d'une pénurie de candidats dans certaines professions (rééducateurs, soignants...),.

Ressources...canines !

Le 18 octobre a été marqué par l'arrivée de Phoenix, le chien institutionnel du CEM. Phoenix a été formé par l'association Handi-Chiens, et choisi parmi plusieurs candidats pour sa capacité d'adaptation à notre environnement et à notre public.

Trois professionnels de l'établissement ont été formés pour être habilités à gérer Phoenix lors de ses temps de présence au CEM. Phoenix a un vrai emploi du temps, avec des activités repérées, mais aussi des temps de repos. Il rentre tous les soirs au domicile d'un des trois professionnels qui en a la garde.

SESSAD SIMONE VEIL

L'année 2021 a marqué un tournant pour le SESSAD Simone Veil.

Déménagement

En effet, le service connaissait depuis quelques mois une situation compliquée liée à des avaries répétées et de plus en plus fréquentes dans ses locaux de Saint-Fons. Nous étions en recherche de nouveaux locaux depuis plusieurs mois. Cette recherche a abouti fin 2020.

Le SESSAD s'est installé fin avril 2021 dans ses nouveaux locaux situés 19 rue Emile Zola à Vénissieux. Il partage ses vastes locaux avec le service social.

Changement de cheffe de service

Suite à l'arrêt maladie puis finalement au départ de la cheffe de service, un intérim a été assuré par Nathalie CHAVEROT, cadre de santé du CEM, puis par le directeur de Pôle en toute fin d'année. Amandine MARTIN en provenance du Pôle Nouveau Rhône, a été recrutée sur ce poste de cheffe de service en janvier 2022.

La capacité d'accueil du SESSAD a par ailleurs été portée de 20 à 22 places, suite à une extension non importante accordée par l'ARS en avril, avec prise d'effet en juin.

Orientations

Le SESSAD a pour vocation d'accompagner des enfants qui n'ont souvent pas d'autre lieu de socialisation, et pour lesquels l'accompagnement par notre service est souvent un premier pas dans le secteur médico-social. Une des missions est d'accompagner ces enfants vers une solution en établissement, généralement en IME. Compte tenu du profil des enfants (épilepsie pharmaco-résistante), les IME sont parfois réticents à envisager leur accueil. Notre accompagnement est donc double : il se situe du côté des familles pour les faire accéder à cette proposition d'établissement, et du côté des professionnels des IME pour les rassurer quant à leur capacité à accueillir ces enfants dont la prise en charge peut parfois s'avérer complexe.

Cette année, 8 orientations ont abouti, consacrant ainsi le travail de réseau entrepris par l'équipe du SESSAD. 10 enfants ont été admis, correspondant aux départs des 8 enfants et la création de 2 places.

SESSAD MARCO POLO

Création de 15 places supplémentaires

En janvier 2021, au regard de l'importance des listes d'attente, l'ARS a proposé un renforcement des SESSAD du département. Le SESSAD Marco Polo a déposé un projet d'extension de 15 places qui a été actée au 1er juin 2021. Ces 15 places sont réparties comme suit :

- 8 places à l'antenne de Limonest ;
- 2 places à l'antenne de Villefranche ;
- 3 places pour le groupe accueil (polyhandicap) installé à l'IMP Judith Surgot ;
- 2 places pour la création d'une Equipe Mobile d'Appui (EMA).

Dès fin août 2021, la totalité des places était pourvue, et le recrutement des postes créés effectué. Un temps d'accueil et de formation pour les nouveaux salariés a été organisé ainsi que plusieurs temps d'accueil pour les enfants et leurs familles.



Au total en 2021, nous avons admis 21 enfants et 7 sont sortis.

Équipe mobile d'appui (EMA)

Le dispositif d'EMA a pour objectif de venir en appui aux SESSAD généralistes qui accompagnent des enfants présentant une déficience motrice. L'équipe mobile intervient en dehors de la zone du SESSAD Marco Polo (Monts du Lyonnais, Vallée de l'Azergues et certaines parties du Beaujolais). L'enfant est admis par le SESSAD généraliste et une convention est signée entre ce SESSAD et le SESSAD Marco Polo. Elle définit le partenariat et les modalités d'interventions auprès de l'enfant.

L'équipe mobile d'appui implique aujourd'hui à temps partiel un ergothérapeute et une éducatrice spécialisée. Ces deux professionnelles ont commencé leur mission en septembre 2021. Elles ont beaucoup communiqué avec les SESSAD généralistes susceptibles de bénéficier de leur intervention.

Équipe mobile d'appui à la scolarisation (EMAS)

L'EMAS a été créée en 2020 pour la circonscription premier degré de l'Arbresle. L'EMAS est composée d'une éducatrice spécialisée qui fait appel selon la nature des situations à divers professionnels vacataires, que ce soit pour le traitement de problématiques ciblées ou pour des actions de formation à destination des enseignants.

2021 aura été l'année de lancement de l'EMAS, qui est d'ores et déjà repérée et reconnue par les divers acteurs de l'Éducation nationale comme une ressource efficace dans le traitement de situations parfois problématiques de scolarisation d'enfants en situation de handicap.

Groupe accueil

La fin d'année a été marquée par la préparation du rattachement au 1er janvier 2022 du groupe accueil Francheville (désormais SESSAD Judith Surgot) au Pôle Enfant. Cette entité reste toujours rattachée administrativement au SESSAD Marco Polo, mais sera intégrée à un dispositif en 2023.

Les évènements et temps forts de l'année

Nous avons débuté l'année par la réécriture du projet de service 2021-2026. Un comité de pilotage s'est réuni à 6 reprises. Plusieurs réunions de travail en grands et petits groupes ont été menées. Ce travail sera finalisé en 2022, une pause ayant dû être réalisée pour se concentrer sur l'extension de 15 places.

Afin que les enfants récemment admis au SESSAD et leurs parents connaissent les personnes qui composent l'équipe et, notamment, les professionnels en charge des bilans dans les écoles, nous avons organisé une rencontre conviviale d'accueil des nouveaux enfants et de leurs familles les 1er et 8 septembre à Limonest, et le 6 septembre à Villefranche.

Malgré les périodes de confinement et de télétravail, le SESSAD n'a jamais arrêté son activité ni ses interventions dans les écoles ou au domicile. Nous avons pu maintenir nos regroupements en petit effectif. Ils sont organisés par les éducatrices spécialisées les mercredis après-midi. D'autres professionnels y participent lorsque l'activité requiert la présence d'un encadrement renforcé. Ils sont proposés aux enfants des deux antennes, par groupe d'âge ou pour tous : Kapla, carnaval, jardinage, bricolage, restaurant...

Même si le camp des ados aux vacances de printemps a été annulé, nous avons pu maintenir les 3 autres séjours.

- Le camp du groupe accueil au Village Répit Famille à Saint-Lupicin dans le Jura, pour 5 enfants, en mai.
- La nuit des grands ados dans l'Ain pour 4 ados, en juillet 2021.
- Le camp d'été à Cerniébaud dans le Jura, pour 21 enfants d'âge maternel et primaire en juillet 2021.

Ressources humaines

Belinda BRIAND cheffe de service de l'antenne de Villefranche-sur-Saône, a pris ses fonctions à la rentrée 2021.

Nous avons recruté cette année 9 salariés (cheffe de service, ergothérapeute, médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotricienne, psychologues, secrétaire). Nous avons également accueilli une nouvelle enseignante mise à disposi-

tion par l'Éducation nationale.

En 2021, les enseignants ont réécrit le projet pédagogique du SESSAD Simone Veil et Marco Polo. Le projet présenté à l'Inspecteur de l'éducation nationale, M. Alcaras, le mardi 6 juillet, a été validé.

Ludovic LORCHEL
Directeur du Pôle CEM SESSAD





Le Pôle du Colombier

Le pôle du Colombier a poursuivi son travail d'adaptation en lien avec la crise sanitaire qui a traversé l'ensemble de l'année sans trop de répit. La cellule de veille s'est tenue tout au long de l'année. Les procédures ont été actualisées régulièrement pour tenir compte des recommandations transmises par les autorités de contrôle et de tarification.

Les moments conviviaux ont été fortement impactés et le moral des personnes accompagnées et du personnel a parfois été affecté. Malgré cela, nous avons toujours pu compter sur des professionnels dévoués et volontaires pour poursuivre notre mission d'accueil et ce, malgré l'hémorragie de personnel qui a mis à mal notre organisation dès l'été 2021.

Jamais le Pôle du Colombier ne s'est retrouvé dans une telle situation ; démissions, turnover, intérim, sous-effectif, appauvrissement de la culture du métier. Nous restons dans une situation critique chronique et épuisante psychologiquement pour les résidents et les salariés.

Malgré ces difficultés quotidiennes, le pôle du Colombier s'est attelé à développer une vision d'avenir, optimiste et à adapter son offre de service en fonction des demandes existantes et émergentes. Pour cela, plusieurs projets ont été travaillés, visant notamment :

- La poursuite du développement du pôle selon deux logiques, l'une rurale à Arvière en Valromey, l'autre urbaine à Belley.
- L'amélioration de la situation économique de l'ESAT du Colombier qui reste préoccupante.
- La remise en route de comités de pilotage portant sur l'adaptation des pratiques et des lieux à l'accueil de publics différenciés ; la bientraitance, après deux années de pandémie et un turn-over important, l'étude sur les dossiers usagers informatisés.

LE FOYER D'HÉBERGEMENT

Le Foyer d'Hébergement a une autorisation pour 67 places. Les usagers accueillis se rendent en journée soit au SAJ, soit à l'ESAT.

La mission d'accompagnement se décline sous diverses formes : dans les gestes de la vie quotidienne ; dans la gestion administrative et financière ; pour l'élaboration du projet personnalisé et à sa réalisation ; dans l'animation et gestion de la vie quotidienne : en favorisant la socialisation avec l'environnement extérieur proche ; dans le maintien des acquis et leur développement ; dans l'expression individuelle : dans l'animation de la vie en collectivité et le soutien du vivre ensemble ; dans le développement de l'esprit de solidarité et de pair-aidance.

Le suivi de la santé

Le service infirmier : Un temps important a été consacré à la gestion du Covid : campagnes de vaccination, tests antigéniques multiples, mise en place des mesures d'isolement...

Les infirmières libérales interviennent auprès des usagers en termes de soins, suivi, ou préparation des piluliers. Les infirmiers du FH vérifient les piluliers et assurent les prises de sang, les pansements et soins divers. Ils gèrent les liens avec les libéraux et l'HAD.

L'aide-soignant réalise les prises de rendez-vous et de nombreux accompagnements ce qui permet un retour précis des différentes consultations et un suivi médical de qualité des résidents. Plusieurs résidents ont des suivis médicaux spécifiques qui ont nécessité trente déplacements à Lyon. Les rendez-vous pour des injections de toxines et leurs consultations ont concerné 8 résidents.

Les rééducations : le partenariat avec les kinésithérapeutes libéraux s'est poursuivi. Les soins ont lieu en journée au SAJ, à l'ESAT ou dans les cabinets de kiné.

L'activité physique adaptée est un support à la rééducation. L'objectif est de motiver les participants en proposant diverses activités du quotidien, sports, jardinage... Cette approche permet de donner un autre sens à la rééducation.

Une ergothérapeute intervient pour l'ensemble du Pôle (hormis le SAVS). Elle assure un travail de partenariat auprès des professionnels spécifiques proposant du matériel et des produits adaptés (chaussures, fauteuil, coque...).

Loisirs et activités

24 personnes ont participé à des séjours vacances adaptés dont 12 avec l'action associative. Quatre camps de vacances ont également été proposés en interne pour des personnes qui ne peuvent profiter des séjours adaptés. 16 personnes ont ainsi été concernées.

Des activités ponctuelles ont été proposées : cingo, bowling, baignade, bateau, Quadrix, vélopousseur, ... La crise sanitaire a perturbé et limité ces activités. Certains usagers participent à des activités en dehors du Foyer d'Hébergement, en lien avec leur projet personnalisé.

La crise sanitaire a rendu difficile ou a perturbé les temps festifs. Afin de pallier ces contraintes, des temps de détente, de spectacle ont été proposés en petits groupes.

LE FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ

Le Foyer d'Accueil Médicalisé dispose d'une capacité d'accueil de 25 places réparties en deux unités d'hébergement du site d'Arvière-en-Valromey.



Favoriser le répit

Une chambre a été identifiée pour l'accueil temporaire de personnes sollicitant du répit. En 2021, cette chambre a été utilisée par 5 personnes différentes pour un total de 150 journées.

Faire face à l'évolution des besoins de soins des usagers

La mise en place d'un poste aide-soignante au service infirmerie afin de gérer les accompagnements médicaux chez des praticiens extérieurs, ou hospitalier a permis d'améliorer la qualité des suivis.

En 2021, une nouvelle enseignante en Activité Physique Adaptée a mis en place des activités individuelles et collectives afin de pallier en partie à l'absence d'un kinésithérapeute. Des kinésithérapeutes libéraux continuent d'intervenir afin de permettre aux personnes qui en ont le plus besoin de poursuivre leur prise en charge.

Un partenariat avec une diététicienne se poursuit depuis 2016. Elle est intervenue à deux reprises dans le cadre de la commission diététique pluridisciplinaire pour adapter au mieux les régimes et les textures des repas. Elle réalise un travail de prévention de la dénutrition des résidents âgés. Elle travaille en étroite collaboration avec la Cheffe

de cuisine et le Médecin de l'Établissement.

En 2021, le partenariat s'est poursuivi avec le réseau bucco-dentaire via des consultations au Centre hospitalier de Chambéry.

Partenariats

Dans le cadre d'un partenariat avec le centre de formation de l'ADEA à Bourg en Bresse, deux éducatrices spécialisées et des résidents ont participé à des tables rondes sur des thèmes en lien avec les situations de handicap.

Une convention a été signée avec le GEIQ santé-social afin de former et essayer de fidéliser des professionnels pour l'avenir.

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE DU BUGEY

Le SAVS est autorisé pour 50 places et accompagne 51 personnes : 41 personnes en SAVS domicile, 10 personnes en Habitat regroupé.

34 personnes vivent seules à leur domicile. Les 17 autres sont chez leurs parents ou en couple.

29 personnes sont en situation d'activité professionnelle, 5 personnes sont accueillies au SAJ et 17 sont sans activité professionnelle.



Le SAVS a été pleinement investi pour soutenir les usagers durant la période sanitaire, présent à domicile le personnel a su pleinement soutenir et accompagner l'ensemble des personnes en demande.

En 2021, nous avons observé une augmentation du nombre de personnes ayant besoin soit d'une mise en place d'aide humaine à leur domicile, soit d'une augmentation des interventions d'aide humaine liée à l'évolution du handicap, de la dépendance ou du vieillissement. Les difficultés de santé de certains ont pu entraîner une diminution voire un arrêt d'activités en milieu ordinaire.

SAVS RENFORCÉ/ HABITAT REGROUPÉ

Le dispositif SAVS Renforcé Habitat regroupé existe depuis 2018. Il est maintenant bien installé et toujours situé à Assin. Des locaux sont en cours de construction à Belley et le déménagement est prévu fin 2022.

L'équipe éducative a amorcé un travail avec les usagers autour de ce déménagement, avec la possibilité pour ceux qui le souhaitent de poursuivre sur ce dispositif en s'installant à Belley.

Après quatre années d'expérience et d'évolution, l'équipe observe que le dispositif du SAVS renforcé répond pleinement à un besoin principalement de vie sociale pour les personnes. En dehors de leur besoin d'accompagnement sur le plan de leur santé et de leur dépendance, les personnes expriment un réel besoin d'être en lien avec d'autres. Avec une implantation au plus près des commodités et de la vie locale, l'Habitat regroupé répondra à des besoins différents que ceux que nous connaissons aujourd'hui. Le travail autour de la mise en place de ce nouvel accompagnement, des nouveaux besoins du public accompagné, et des nouvelles modalités de travail, sera une priorité sur l'année 2022.

LE SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

Au 31 décembre 2021, le SAJ accueillait 55 personnes pour 52 places. La majorité des usagers est accueillie à temps plein.

En plus du site principal, le SAJ est organisé depuis

2020 en deux antennes :

- SAJ Rythme Adapté pour des résidents présentant des problématiques de santé et de fatigabilité et pour qui le collectif important du SAJ n'est plus adapté. Elles peuvent ainsi continuer à investir les activités proposées dans un cadre plus adapté à leurs besoins.
- SAJ technique : Ce dispositif expérimental est proposé à cinq résidents qui ont des affinités avec le travail en milieu protégé. Deux résidents sont d'ailleurs sur un mi-temps SAJ/ mi-temps ESAT.

Diviser le collectif permet d'identifier les besoins communs à certains résidents et d'y répondre en axant l'accompagnement et les activités proposés vers ces thématiques communes.

En 2021, les résidents et l'équipe du SAJ ont pris part à des événements collectifs :

- Le concours d'arts plastiques organisé par Paralysie Cérébrale France.
- L'organisation d'une brocante, ouverte aux usagers et salariés du Pôle avec la vente d'objets, meubles, jouets récupérés, nettoyés et rénovés dans le cadre de l'activité ressourcerie.
- La vente des productions issues de la ressourcerie, de l'atelier bois ou des différentes activités créatives lors d'un marché de Noël.
- Un barbecue géant pour l'été, financé grâce aux ventes du marché de Noël et de la brocante.
- Des sorties à la coupe du Monde de Biathlon et au Salon du Cheval « Equitha' Lyon ».
- La participation à la Course des héros pour financer une nouvelle Joëlette.
- L'année 2022 a été marquée par un déficit d'activité principalement liée à la situation

COVID-19 qui a généré des fermetures temporaires et des absences pour des personnes malades, cas contacts ou refusant la vaccination.



L'ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL DU COLOMBIER

L'ESAT du Colombier est autorisé pour 58 places. Il accompagne 63 travailleurs.

L'accompagnement des travailleurs

Au cours de l'année 33 travailleurs ont participé à l'élaboration ou la révision de leur projet personnalisé.

Des travailleurs ont pu s'inscrire dans un travail collégial avec les autres services du Pôle du Colombier sur le Projet associatif avec des réunions de travail sur les thèmes du parcours de vie et de l'inclusion en février et mars 2021.

L'ESAT du Colombier est régulièrement sollicité pour des demandes de stage. Ainsi 12 stagiaires ont été accueillis en 2021, en vue d'une admission, d'une découverte du milieu du travail ou de nos activités.

Le DuoDay : une journée en duo avec une personne en situation de handicap et un profession-

nel d'entreprise. Le 18 novembre 2021, 4 travailleurs ont été accueillis dans 4 entreprises de Belley : 6e SENS (publicité), Studio Mise en scène (photographie), Volvo (industrie), La Brasserie des Terreaux (restauration). Cette journée s'est révélée riche de partages, de découvertes et d'échanges aussi bien du côté des travailleurs ESAT, que des professionnels.

L'activité économique

La crise sanitaire impacte fortement nos activités et plus particulièrement la restauration et imprimerie. Ainsi la partie production de l'ESAT Colombier présente un déficit de 103k€ malgré l'aide exceptionnelle de 94K€ de l'ARS.

Toutefois, la crise sanitaire ne suffit pas à expliquer la situation économique de l'ESAT. Différents axes d'amélioration sont à l'œuvre en termes de modernisation de l'outil de gestion et de production. L'arrivée de deux nouveaux cadres dont un responsable production et commercial pour les deux ESAT d'Odynéo permet la mise en place d'une nouvelle dynamique. Elle reste néanmoins fragile dans un contexte économique et social compliqué pour l'ESAT comme pour ses clients et appellera des efforts sur les charges pour espérer un retour à l'équilibre en 2023.

Franck Lagard Mermet
Directeur du Pôle du Colombier



Les Tourrais de Craponne

Cela fait 2 années que la pandémie a changé le paysage du secteur médico-social et a grandement bousculé les fonctionnements et les pratiques du quotidien dans les établissements. Les Tourrais de Craponne n'y font pas fait exception ! L'année a été ainsi marquée par des phases différentes de mise en œuvre des protocoles sanitaires et de campagnes vaccinales selon les pics épidémiques et les consignes nationales. Des phases d'isolement et de protocoles ont pu laisser place à des moments de reprise de vie plus « normale », ponctuée de nouveaux projets, et de moments de convivialité sur l'établissement. La fin de l'année 2021 s'est vue, de nouveau impactée, par la crise sanitaire, avec l'apparition de clusters de manière forte, entravant la continuité de service en lien avec la pénurie de personnel.

Dans cette mouvance, la vie institutionnelle se poursuit avec les adaptations et changements inhérents à tout établissement. Le début de l'année 2021 avait été marqué par une modification d'agrément avec une diminution des places en Foyer de Vie (FV) et en Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) au profit d'un renforcement de places en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) sur le site. Cela a favorisé le maintien sur site, avec une prise en charge plus adaptée, de résidents vieillissants qui avaient besoin d'un accompagnement plus médicalisé de type FAM.

Les évènements marquants de 2021

- Le renouvellement d'une partie de l'équipe de direction : présence d'une direction de transition les 4 premiers mois de l'année avant l'arrivée d'une direction pérenne ; renouvellement d'une partie de l'équipe cadres (cadre administratif et logistique, chef de service éducatif) ; changement de médecin avec un temps de carence médicale de plusieurs mois.
- Le renforcement de l'équipe paramédicale en lien avec la transformation de l'offre de service : Augmentation des temps de psychomotricité, orthophoniste et ergothérapeute permettant un travail pluridisciplinaire encore plus présent et plus efficient. Les professionnels paramédicaux sont très impliqués dans la vie des unités, et disponibles pour faire partager leur expertise aux professionnels.
Le travail autour de la communication adaptée pour les résidents a ainsi pris une nouvelle dimension : formation des équipes à la CAA (Communication Alternative Adaptée), affichage des emplois du temps de chaque professionnel, utilisation de pictogrammes et de contacteurs sonores dans des espaces communs pour faciliter l'échange avec les résidents sur la vie institutionnelle, création de la première « gazette des Tourrais »... Une attention est portée pour chaque résident, afin de lui offrir le maximum d'adaptation pour faciliter sa communication. Une réflexion est aussi en cours autour des repas et de l'alimentation.
- La création d'une équipe d'animation « Colibri » avec l'embauche d'un éducateur sportif et un temps d'animation renforcé. L'arrivée d'un APA a permis d'améliorer la santé et le bien être des résidents, de développer leurs capacités sportives, et d'offrir aux résidents des espaces de respiration à l'extérieur avec des temps réguliers au gymnase de Craonne et de multiples sorties. Elle a permis également de développer nos liens avec les différentes ligues « handisport » de la région.
- La création d'un poste de chargé de recrutement pour faire face aux nombreuses démarches de recrutement et de sourcing dans un contexte de pénurie de personnel fort, qui nécessite une compensation importante dans le quotidien des professionnels titulaires pour accompagner les nouveaux collègues et les remplaçants, ces derniers étant régulièrement des personnes motivées, mais non qualifiées.

Ressources humaines

Le contexte sanitaire s'est accompagné d'une crise de l'emploi. Les mouvements décrits les autres années comme étant nombreux ont été quasiment multipliés par 2 en 2021.

Ainsi, nous enregistrons 25 départs, dont 14 démissions. Comme l'exercice passé, les difficultés de recrutement restent majeures et se sont même renforcées avec les mesures liées au SEGUR de la santé. Le manque de revalorisation salariale dans le secteur médico-social permet difficilement de conserver les compétences indispensables au maintien de la qualité de nos prestations. Les candidatures se raréfient de manière désespérante. Les remplacements sont désormais assurés en grande partie par des personnes non qualifiées. De nombreuses actions ont été réalisées pour favoriser les recrutements. Les leviers de formations professionnelles sont activés. Pour autant, la situation reste critique en termes de continuité de service tant en quantité qu'en qualité.

La formation continue des salariés a elle aussi été perturbée. De nombreuses formations individuelles n'ont pu se réaliser.

Une vigilance est de mise dans l'accueil de nouveaux professionnels afin de pourvoir à une intégration facilitée et une stabilisation par la suite.

Adaptation au changement de la population accueillie

L'établissement continue d'adapter son fonctionnement à l'évolution de la population accueillie : besoin de plus de soins, évolution de la dépendance, vieillissement, accueil de jeunes polyhandicapés... dans un contexte de carences de compétences. Les résidents peuvent exprimer leur lassitude et de l'anxiété au vu de l'instabilité des ressources humaines dans le quotidien.

Ce vieillissement se traduit en 2021 par plusieurs hospitalisations, dont 2 au long court. 3 décès sont survenus dont l'un est en corrélation avec la covid-19 contractée lors d'une hospitalisation.

Les besoins d'accompagnement se ressentent également les week-ends avec des familles vieillissantes qui ne peuvent moins accueillir leurs enfants au domicile. Nonobstant, les familles ont été impactées et sollicitées de manière notable pour relayer l'établissement lors de périodes pénuriques RH ou sanitaires ces derniers mois, soutien particulièrement salubre lors des fêtes de fin d'années impactées par un cluster important.



Animation, festivités, participation citoyenne et projets institutionnels

Tous les événements institutionnels, ou presque, ont été remis en cause une bonne partie de l'année en raison de la pandémie. Toutefois les unités de vie et le SAJ ont tenu à maintenir ou à innover dans certaines activités et ont su profiter de moment d'accalmie au second semestre 2021 pour proposer des actions et semaines à thème : la fête de l'été en juillet a ouvert le bal de la reprise des projets et sorties.

Les Clowns de « Vivre aux Éclats » ont continué leurs interventions, les ateliers plantation et culture, terre, théâtre, musicothérapie, les sorties dans les bois, aux lacs, à la baignade, au restaurant ont contribué à maintenir les usagers dans une dynamique positive. Les équipes ont organisé plusieurs mini-camps : Disneyland, Hyères, Annecy pour les 30 ans de Paralyse cérébrale France, tournoi de France de Boccia.

Dans la dynamique des Jeux olympiques de Tokyo, les « 1ers jeux odynéolympiques » se sont tenus aux Tourrais : moment fort de compétition, mais surtout de cohésion d'unités et de convivialité.

Certains moments de festivités ont été des leviers pour reprendre le travail en réseau. Ainsi, la reprise du partenariat avec la ville de Craponne a favorisé une exposition « silhouettes dansantes », à l'espace Eole, de sculptures et photos réalisées par des résidents des Tourrais.

Vie des instances

Si des groupes de travail ont dû être annulés en raison de la pandémie, certaines instances ont continué à fonctionner (presque) normalement : C'est le cas pour le CVS, qui de 3 rencontres annuelles est passé à 4 en raison des besoins d'information et de consultation des usagers et des familles sur les organisations de l'établissement en lien avec la pandémie.

Les réunions avec les Représentants de Proximité ont pu se tenir tous les mois et plus au besoin de l'urgence du contexte.

Les réunions régulières de direction, de coordinations et d'unités se sont maintenues dans la mesure du possible.

Une seule réunion de la commission Qualité s'est déroulée en 2021 : la composition de cette commission doit se reconstituer suite à de nombreux départs des participants. Elle ne peut se réunir que si la continuité de services est assurée auprès des résidents.

Conclusion

Les pénuries de personnels, qui touchent particulièrement les compétences médicales (ASD et IDE) et les professionnels de l'accompagnement éducatif (AES), restent une préoccupation centrale dans la continuité des accompagnements des résidents.

L'engagement de tous est à saluer dans une dynamique de solidarité.

L'année 2022 se profile avec le souhait profond d'une stabilité sanitaire et RH pour reprendre sereinement les activités quotidiennes, les sorties extérieures et proposer de nouveaux projets...

Stéphanie CHAPEAU
Directrice des Tourrais de Craponne



Les Jardins de Meyzieu

Les effets de la crise se poursuivent en 2021 avec des conséquences notamment sur l'activité, mais surtout sur les ressources humaines. La continuité de l'activité a pu se maintenir grâce à divers aménagements organisationnels entre l'hébergement et l'accueil de jour. Les salariés ont dû subir d'importantes modifications dans leur rythme et horaires de travail, travail en soirée, ou week-end pour les salariés du SAJ par exemple, alternance matin-soir pour les salariés en hébergement, etc. La nécessité de fermer partiellement les services a obligé les parents à garder à domicile leur proche durant de longues périodes, sans solution.

En conséquence, la continuité de l'activité médico-sociale auprès des résidents a bien souvent été réduite au strict minimum, les actes incontournables de la vie quotidienne (levers, repas, couchers). Aussi, la partie santé somatique et psychique prend progressivement une place importante, l'impact COVID évidemment, mais également l'évolution du handicap et du vieillissement.

L'activité autour du soin et du nursing se décline autour de 9 grandes thématiques :

- L'autonomie au quotidien, les besoins en lien avec l'entretien personnel et la mobilité comme la nécessité d'être en lien avec autrui. La qualité de la relation entre le professionnel et le résident prend une place particulière cette année 2021 où les tensions et restrictions ont été importantes
- La santé somatique : 360 consultations de médecine générale, et des suivis de myopathie, épilepsie, troubles du transit, insuffisance respiratoire..
- Les fonctions sensorielles (adaptations, appareillage, séances de rééducation, de psychomotricité, d'ergothérapie, repas thérapeutiques)
- La prévention de la douleur, mécanique, neuropathique ou psychique (par séances de soutien auprès des résidents par psychologue)
- L'aspect paramédical, soins au quotidien, suivi médical avec environ 500 consultations organisées, 300 accompagnées, 3 campagnes de vaccinations COVID + 1 campagne vaccination grippe, presque 500 tests PCR ou autotests réalisés.
- Les fonctions de communication, langage, outils de communication alternative augmentée, Makaton, synthèse vocale....
- Les fonctions de locomotion avec entretien, adaptation, renouvellement des fauteuils et autres appareillages, mais aussi des séances de mobilisation des membres, atelier marche, yoga (kiné, ergothérapeute...)
- La prévention en santé, avec la mise en œuvre d'un groupe de travail autour de la nutrition avec analyse des IMC, les régimes, les types de textures, sensibilisation des professionnels et résidents ...
- La santé psychique, confirmation de partenariat avec le CH Le Vinatier pour la prise en charge des résidents avec des troubles du spectre de l'autisme. Aussi la réorganisation des suivis psychologiques, la psychologue libérale assure les suivis des résidents en FV et la psychologue salariée assure les suivis des résidents du FAM (32 résidents rencontrés, 15 suivis réguliers).

Afin de préserver un minimum de sens dans leur travail et pour continuer de penser le résident, la réflexion et la mise en œuvre des actions issues des projets personnalisés se sont poursuivies. Malgré le contexte contraint, 1/3 des projets personnalisés ont été renouvelés en 2021, incluant réunions cliniques, paramédicales, éducatives et rendez-vous avec les résidents et leur famille et/ou représentant légal.

Dans le même thème, la créativité des salariés a permis d'apporter un soutien dans la vie sociale des résidents : flash mob en mai 2021, concours de gâteaux pour Halloween... Les sorties extérieures ont repris avec notamment la voile, le rugby, le foot fauteuil. En individuel, les résidents recommencent à sortir, concert, théâtre, match, achats divers.

Le recrutement d'un enseignant en sport adapté a permis de déployer les activités physiques et motrices dès fin 2021 autour d'un calendrier quotidien autour d'activités sportives (gym douce, yoga, réveil musculaire, Boccia, sarbacane,).

La vie de groupe se façonne après le COVID notamment avec les repas pris désormais dans les unités. Les résidents sont plus sereins, ce qui leur permet de se concentrer sur leur mastication. Il est à noter qu'un professionnel du SAJ intervient désormais en journée sur les unités de vie pour valoriser la vie sociale du groupe.

Ressources Humaines

32 embauches de salariés en CDI, 35 sorties de salariés (démission, inaptitudes, retraite). À noter, la modification de l'équipe d'encadrement dans sa totalité (Cheffe de service 2 arrivées – 2 départs, Direction 1 arrivée – 1 départ + 1 directeur transition 2 mois).

Système d'information

Poursuite de la dématérialisation des dossiers médicaux : ensemble des ordonnances de traitements, soins IDE, kinésithérapie, dossiers de liaison d'urgence, courriers, résultats d'examen.

Patrimoine

L'assouplissement des mesures a permis de débiter les travaux de remplacement des toitures de l'établissement et la rénovation du studio, et des salles de réunions.



Les CVS se sont maintenus durant l'année 2021.

Cette année a été évidemment marquée par la pandémie avec ses changements répétés et son lot de situations inédites. La réalisation des tâches s'est alourdie par les incertitudes et le sentiment d'injustice. Les professionnels réalisent néanmoins leurs tâches avec sérieux, mais peinent à retrouver du sens à leur travail. Conjointement à cette lourdeur au quotidien, la crise COVID mobilise les capacités créatrices de l'établissement et vient confirmer la motivation de tous.

Catherine DUCHENES
Directrice des Jardins de Meyzieu



Le Pôle Ouvert

L'année 2021 dans la continuité de l'année précédente nous a obligés à nous adapter et à nous réorganiser. Nous avons modifié nos modes de fonctionnement pour que les personnes accueillies au Pôle Ouvert poursuivent leurs activités du mieux possible, pour que les professionnels puissent développer de la créativité et faire vivre la solidarité.

Les professionnels ont su protéger les personnes accueillies grâce à leur engagement et le respect des gestes barrières. Ils les ont également accompagnés pour les vaccinations. Les personnes accueillies et les travailleurs ont fait preuve de beaucoup de courage durant cette période. Ils ont été parties prenantes des modifications organisationnelles qu'il a parfois fallu mettre en place. Chacun a su faire face aux nombreux changements.

LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR

SAJ MONCEY

En 2021, les professionnels ont mis en place les mesures préconisées afin de limiter la propagation du virus. L'équipe éducative a régulièrement informé les personnes accueillies des changements de protocoles et a réexpliqué fréquemment le sens de tous ces changements. De leur côté, les usagers ont été attentifs les uns aux autres se rappelant les gestes barrières et participant activement à leur mise en place.

Quelques temps forts

- Le prêt de la salle Festifcaf à des artistes dans le cadre de la Biennale Hors Normes : Vernissage et exposition du 27/09 au 10/10/2021 de Christian DEBET
- L'activité Médiation animale avec un intervenant extérieur
- La mise en place de l'atelier Art-thérapie à compter de mai.

Les activités éducatives et de loisirs ont été riches et variées. En plus petits groupes, l'accompagnement a permis d'approfondir le projet individuel des personnes accueillies.

Les activités éducatives et sportives récurrentes ont été maintenues : cuisine, mosaïque, jardinage, terre, musique, danse-fauteuil, écriture, parcours fauteuil, théâtre d'improvisation, contes et histoires, light painting, bien-être et esthétique, art-thérapie, curling et boccia.

À cela, se sont ajoutées de nouvelles activités d'accompagnement à la vie sociale et de participation citoyenne : gestion de l'argent et paiement de factures, lecture et commentaires de journaux, presse et actualités.

La situation géographique du service d'accueil de jour de Moncey facilite l'accès à la vie de quartier et les sorties régulières en ville. Ces moments sont propices au travail sur la mobilité, les repères dans l'espace, l'utilisation des transports en commun et de l'argent, mais également l'accès à la culture et aux loisirs extérieurs.

SAJ ECULLY

Une année en deux temps :

- Premier semestre : le choix a été fait d'éviter au maximum les interactions entre les personnes accueillies des différents hébergements et lieux de vie.
- Deuxième semestre : reprise d'un fonctionnement normal.

L'offre d'activités et d'animations s'est maintenue grâce à la volonté quotidienne des professionnels d'assurer un accompagnement au plus près des besoins des personnes accueillies.

Activités éducatives et de loisirs : cuisine, atelier terre, Léthé Musical, photographie, light painting, fabrication de jeux en bois, activité esthétique et bien-être, mosaïque, écriture et musique, jeux de société, relaxation. De nombreuses activités sportives notamment grâce à la présence d'un éducateur sportif : jeux de ballons, boccia, tir à l'arc, tennis de table, curling, natation, Handidanse, gymnastique tonique.

Des sorties culturelles aux musées sont proposées régulièrement et le SAJ d'Écully est en lien avec la médiathèque et le centre social du plateau de la Duchère. Ils ont organisé ensemble la participation du service d'accueil de jour à la semaine de sensibilisation au Handicap, avec au programme :

- Vernissage de l'exposition d'œuvres artistiques réalisées pendant l'année.
- Mosaïques, poèmes, affiches, peintures, tableaux light painting, sculptures.
- Parcours fauteuil et démonstrations de sports adaptés.
- Visionnage du film « Hors norme » et débat
- Démonstration de l'atelier musicothérapie et de l'atelier danse.

Le service d'accueil de jour a également contribué à la mise en place d'animations au centre social de la sauvegarde, comme lors de la semaine du goût.

FOYERS D'HÉBERGEMENT

FOYER MALVAL

Au premier semestre, un aménagement partiel de l'emploi du temps a été proposé aux résidents au rythme de trois jours d'activité en foyer et deux

jours au service d'accueil de jour d'Écully. À la suite de cas positifs et de deux confinements, les activités se sont effectuées sur place avec l'appui du service d'accueil de jour d'Écully.

Plusieurs sorties ont été réalisées au parc de Miribel Jonage, à des matchs de football et à une exposition de Street Art.

La fin d'année a été propice à la préparation des fêtes organisées au foyer Villepatour, et d'un séjour à la neige à la Plagne Montalbert pour cinq résidents, début janvier 2022.

Des problèmes logistiques et d'insalubrité récurrents ainsi que l'insécurité de l'environnement nous amènent à réfléchir à une organisation différente et à un futur déménagement des résidents de ce foyer pour un meilleur accompagnement.

FOYER ANNE FLORIET

L'année a aussi été rythmée par les adaptations des accompagnements en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. À partir de juin, les mesures ont pu être allégées et l'organisation remodifiée. 3 résidents ont quitté le foyer, deux vers autre foyer et un vers le Pôle à Domicile, des stages suivis d'admissions pour deux résidents ont eu lieu entre septembre et novembre 2021.

Le foyer a accueilli 10 stagiaires : des demandes de mobilité internes au Pôle Ouvert, des stages de pré-orientation de jeunes et de préparation pour des travailleurs.

Dès que les conditions sanitaires ont pu le permettre, nous avons repris l'organisation de sorties et d'activités : Matchs de basket à l'Astroballe de Villeurbanne, sorties restaurants, balades au parc de la tête d'or et à Miribel, soirées cinéma dans le salon du foyer, séance de réalité virtuelle avec un intervenant extérieur, etc.

FOYER VILLEPATOUR

Une vie quotidienne presque « normale » a petit à petit repris son cours en 2021. C'est avec prudence et en intégrant dans leurs habitudes les protocoles de prévention, des gestes barrières et des distanciations sociales que les sorties extérieures, culturelles ou tout simplement les rythmes de sorties en famille ont pu reprendre.

Le début d'année a mobilisé résidents et professionnels autour de la réécriture du Projet associatif d'Odynéo grâce à l'accompagnement de Julia Boivin et la fin d'année à la manifestation du 6 octobre « Ségur pour tous » ainsi qu'autour d'échanges à propos des difficultés de recrutement.

La quasi-totalité des résidents a pu à nouveau avoir des projets de vacances et les concrétiser. Certains sont partis avec l'action associative d'Odynéo et d'autres en famille.

Le foyer s'est adapté avec les services d'accueil de jour pour proposer à 11 résidents de venir partager un ou deux repas par semaine par petits groupes de 3 ou 4 pour profiter d'un moment de repos avant de reprendre les activités au service d'accueil de jour. Les liens avec le prestataire de restauration ont permis de remettre en place des commissions repas avec les résidents.

Les activités et sorties organisées le soir durant les week-ends et vacances ont été riches et variées : réalisations de savons, ateliers cuisine avec confection de pizzas et de pâtisseries, confection de sacs, Fête d'Halloween, de Pâques, de l'Aïd, ateliers coiffure, esthétique et bien-être, danse orientale...

Le groupe de résident du rez-de-chaussée a participé début décembre au spectacle du Cirque Imagine prévu fin 2020 (repas et spectacle).

Les résidents sont retournés dans les restaurants, ont visité des parcs (sortie à l'île Chambod, au Parc du Vallon, au lac d'Anse, au parc de la Croix-Laval, dimanche aux Pucés, jardin potager communal), des expositions et assistés à des concerts (Arts Hors Normes Orangerie du parc de la tête d'Or, Peinture fraîche à La Halle Debourg, exposition SurRéal, concert de Vianney).

Travail des instances du Pôle

Nous avons créé en avril **une commission mobilité interne** au Pôle Ouvert réunissant les chefs de services éducatifs et de l'ESAT, l'assistante sociale et la directrice.

Cette commission chargée de favoriser les mobilités intra et extra Pôle Ouvert traite toutes les demandes de stages et les candidatures. Elle se réunissait d'abord tous les deux mois puis tous les

mois. 6 commissions mobilité ont eu lieu en 2021 (les 30/04, 18/06, 3/09, 24/09, 22/10 et 26/11).

Elle a permis une meilleure mobilité interne au Pôle Ouvert et l'admission de plusieurs personnes dans les foyers d'hébergements malgré des listes d'attentes parfois inexistantes faute d'avoir pu effectuer des stages ces dernières années.

Le comité bientraitance et le comité qualité ont fusionné en un **comité qualité et bientraitance** se réunissant une première fois le 21 juin 2021. Il s'est réuni une deuxième fois dans l'année, le 10 novembre, faute d'autres possibilités.

Le comité a pour mission notamment de :

- Piloter la révision des projets d'établissements et de services de l'ensemble du Pôle,
- Suivre le plan d'amélioration continu de la qualité et le traitement des événements indésirables.

La commission environnement a été rétablie par une réunion le 2 novembre 2021. Elle a, dans un premier temps, repris les éléments de la commission associative existante pour réfléchir à l'élaboration dans le Pôle Ouvert d'un plan d'action à venir.

Une réunion de **site qualifiant** a été instaurée le 29 novembre et se réunira une fois par trimestre. Elle a pour but d'organiser l'accompagnement des stagiaires professionnels et des contrats de professionnalisation dans les établissements du Pôle Ouvert.

Elle a, dans un premier temps :

- Établit les règles de son organisation,
- Recensé les tuteurs référents et tuteurs de proximité formés, ainsi que ceux à former,
- Relu et réactualisé les outils à mettre à disposition des stagiaires professionnels.

Un Comité des Fêtes a été créé et s'est réuni en fin d'année 2021 afin d'organiser une fête en mai 2022 réunissant les familles et les personnes accueillies.

En 2021, 10 réunions des Conseils de la Vie Sociale: **CVS** se sont tenues. D'abord en visio-conférence jusqu'à début juin puis en présence. Le regroupement des CVS des foyers d'hébergement et des services d'accueil de jour du Pôle Ou-

vert a été décidé à l'unanimité lors des réunions CVS du mois de juin 2021, afin de limiter le nombre de réunions portant sur les mêmes sujets.

La démarche qualité

En 2021 le Plan Bleu a fait l'objet d'une révision avec les cadres et des infirmières du Pôle Ouvert.

Les représentants du personnel ont analysé les accidents du travail et les Documents uniques d'Évaluation des Risques professionnels ont été mis à jour. Nous avons renouvelé les formations obligatoires (sécurité, incendie, gestes de premiers secours, habilitations électriques...).

ESAT HENRI CASTILLA

L'année 2021 est contrastée au niveau de l'accompagnement médico-social des travailleurs. En effet, nous avons fait face à la fois à des difficultés liées au retard accumulé en 2020 dans la planification des projets personnalisés, et à des problèmes de recrutement de nouveaux moniteurs d'atelier. Nous avons élaboré 43 projets personnalisés et 40 bilans intermédiaires. 28 stagiaires ont pu être accueillis.

En 2021, quatre moniteurs d'atelier ont quitté l'ESAT Henri Castilla. Faute de candidat, nous avons privilégié l'accompagnement quotidien et de proximité des travailleurs, reprogrammant en 2022 la rédaction et la mise à jour de certains projets personnalisés.

Nous avons réalisé notre objectif d'occuper l'ensemble des 70 places en augmentant le nombre de stages réalisés. 28 stagiaires ont ainsi été accueillis en 2021.

Par ailleurs :

- 9 travailleurs ont diminué de leur temps de travail,
- 4 sont partis pour changer de région ou d'ESAT,
- 1 est parti à la retraite,
- 7 personnes ont été admis

Cependant, nous notons une sous-activité liée à l'augmentation du nombre d'arrêts maladie. Ces arrêts sont en grande partie liés à la crise sanitaire.

Cette situation a mis en pause plusieurs projets, notamment de mise à disposition.

Deux stages en entreprise adaptée ont été réalisés. Lors du DUODAY 3 personnes ont été mises en lien avec des entreprises : Vision System, Leclerc et BAYER SAS.

En conclusion, encore en 2021, les équipes du Pôle Ouvert ont fait preuve d'une grande adaptabilité, de créativité et de dynamisme.

Nous avons développé la mobilité des personnes accueillies en valorisant la diversité des réponses et facilitant les transitions dans leurs parcours de vie...

Progressivement les foyers d'hébergements et services d'accueil de jour ont regagné une ouverture à et sur leur environnement, redonnant aux résidents leur possibilité d'exercer leur citoyenneté, En facilitant la venue de prestataires d'activités, de partenaires et de visiteurs, mais également en allant sensibiliser à l'extérieur, le Pôle Ouvert participe à redonner leur place aux résidents dans la cité où ils vivent.

Elsa NOWAK
Directrice du Pôle Ouvert





Le Pôle à Domicile

L'année 2021 a été une nouvelle fois marquée par l'épidémie à la COVID 19, demandant aux usagers accompagnés par le Pôle à domicile une capacité d'adaptation importante. Ils ont ainsi vécu des reports de rendez-vous suivant la présence ou non des professionnels, une vigilance constante au respect des gestes barrières, une latence à la réalisation de leur projet, des difficultés d'interventions des services d'aide à domicile... Malgré ce contexte, nous avons pu finaliser ensemble de nombreux projets et élaborer notre feuille de route pour les prochaines années.

LE PÔLE À DOMICILE

Nous avons pu finaliser notre offre de « plateforme de services ». Ainsi, muni d'une seule notification SAVS, chaque usager peut bénéficier de l'ensemble de l'offre de service du Pôle à domicile (Pôle à domicile Odyneo : SAVS Domicile/ SAVS Renforcé : Appartement d'Apprentissage, Habitat groupé, appartement de stage, appartement de répit, académie de la vie à domicile.), suivant son projet et les places disponibles.

Nous poursuivons ainsi nos objectifs de services permettant la continuité de l'accompagnement, dans une offre différenciée, individualisée et coordonnée. Pour ce faire nous avons développé et obtenu en 2021 :

- La validation du Projet de Pôle 2021-2025, du projet de service SAVS Domicile 2021-2025 et du projet de service SAVS Renforcé 2021-2025 ;
- L'ouverture de l'Académie de la vie à domicile à Vénissieux, en septembre 2021. Le projet d'Académie permet de répondre à la demande d'expérimentation de vie à domicile de personnes accueillies depuis plusieurs années en établissement, ou vivant au domicile des parents. Avec une capacité d'accueil de 8 places (4 personnes en journée et 4 personnes en appartement d'expérimentation), l'Académie propose une formation autour de modules suivants ; vie quotidienne, gestion administrative et financière, prévention et suivi de santé, déplacement et logement, communication et vie sociale. Le projet de formation est construit avec la personne accompagnée, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire.
- L'extension de 10 places du SAVS Domicile par la Métropole de Lyon, en mars 2021.
- Le plan d'action 2021-2025 du Pôle à domicile sur : l'évolution de l'offre de services, le développement d'outils favorisant la coordination et la coopération autour du parcours des usagers, l'écriture des procédures de fonctionnements des services, la révision de l'ensemble des outils de la loi de 2002, le développement de la démarche qualité et la stratégie de communication du Pôle... À ce jour, nous avons finalisé 30 % des objectifs du plan d'action 2021-2025. Nous poursuivons cette démarche en engageant simultanément 70 % des objectifs du plan d'action 2021-2025.

Les personnes accueillies

- L'admission de 17 usagers, dont 10 admissions suite à l'extension de 10 places du SAVS Domicile et des fins d'accompagnement pour 10 personnes.
- L'admission de 10 usagers au SAVS Renforcé : 3 admissions aux appartements d'apprentissage, une à l'habitat groupé, 7 à l'Académie de la vie à domicile dans le cadre de convention permettant l'exercice du droit à l'expérimentation pour chaque usager.
- L'aboutissement du parcours d'apprentissage de 6 usagers des appartements d'apprentissage accédant à leur propre domicile ou à l'habitat groupé.
- Le développement de la pair-aidance ; des usagers volontaires ont bénéficié d'une formation « pair-aidance » par Odyneo (Julia BOIVIN), Ils ont pu témoigner de leur expérience de vie à domicile dans les établissements et services Odyneo, dans le cadre de formation, lors de réunion de travail avec l'Académie de la vie à domicile.
- La réalisation de 3 films présentant le parcours de 3 usagers du Pôle à domicile. Les films sont consultables sur la page Pôle à domicile du site www.odyneo.fr.

Les professionnels

Pendant cette année de pandémie, le Pôle à domicile a fonctionné en s'adaptant aux oscillations des exigences sanitaires.

- Le plan de continuité d'activité a été mis à jour, retraçant les diverses adaptations d'organisation suivant l'évolution des consignes COVID.
- Le Pôle à domicile a pu maintenir les instances de réflexion avec l'ensemble des professionnels :
- Poursuite du Comité de Pilotage de la Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité du Pôle à domicile.
- Planification d'instances de réflexion réunissant par petits groupes les professionnels du Pôle à domicile, avec pour objectif de décliner les axes d'amélioration du plan d'action 2021-2025.
- Maintien, autant que possible, des formations individuelles et collectives professionnelles 2021 ; « Vulnérabilité et consentement aux soins

», « Empathie et Exigence », « Comprendre les conduites addictives », « Journées du Mouvement pour l'accompagnement et l'insertion sociale », « Co-construire, suivre et réviser le projet personnalisé ».

- Formation initiale de 15 jours des professionnels de l'Académie de la vie à domicile en septembre 2021.

Au même titre que les années antérieures, les équipes sont en perpétuelle réflexion quant à l'accompagnement des personnes, dont les situations de handicap sont de plus en plus diversifiées ; handicap acquis, mental, psychique, neuromoteur, maladie évolutive, mais aussi des situations sociales carencées, précarité, réinsertion, rupture de parcours, conduites à risques et/ou addictives.... Autant de situations qui méritent d'ajuster les pratiques des services aux besoins constatés.

Plusieurs changements sont à noter sur cette année 2021 et notamment :

- La création de 5 postes nouveaux : 1 éducateur spécialisé lié à l'extension de 10 places et de 4 postes liés à l'ouverture de l'Académie de la vie à domicile (éducateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale, ergothérapeute, neuro-psychologue).
- La définition des périmètres d'action de la neuropsychologue et des ergothérapeutes à l'échelle du Pôle.

Le développement de nouveaux réseaux et partenariats

- Convention avec les services d'aide à la personne AGE ET PERSPECTIVES
 - Convention avec le bailleur social ALLIADE dans le cadre de l'ouverture transitoire de
 - l'Académie de la vie à domicile
- L'animation du groupe PA/PH « Habitat Inclusif » de la CDMCA Lyon Métropole aboutissant à la production d'un rapport à visée de recommandation pour la mise en œuvre des politiques du département du Rhône et de la Métropole de Lyon et pour les porteurs de projets.

Conclusion

L'année 2021 a été une année marquante par la situation sanitaire et aussi enrichissante par la réalisation de nombreux projets.

La création de l'Académie de la vie à domicile, l'extension de 10 places du SAVS Domicile et la réalisation de nombreux objectifs du plan d'amélioration continue de la qualité, en sont les témoins visibles. Cela confirme, s'il en est nécessaire, l'implication de l'ensemble des usagers et des professionnels à la réalisation de ce construit collectif, suivant les orientations du projet associatif Odynéo et du Pôle à domicile.

Louis VICHERAT
Directeur du Pôle à Domicile



Le Pôle Nouveau Rhône

Le Pôle Nouveau Rhône est constitué du FAM et du SAJM de l'Etang Carret et du FAM les Terrasses de Lentilly. Il a une capacité d'accueil de 88 places pérennes, de 2 places d'accueil temporaire et de 5 places d'accueil de jour médicalisé.

Pour faire face au contexte sanitaire grave qui s'est poursuivi en 2021, les capacités d'adaptation des professionnels, des résidents ont été fortement sollicitées. Le respect des consignes, leurs adaptations au fil du contexte sanitaire ont permis de garantir la sécurité des personnes accueillies.

Sans lien avec la pandémie, nous déplorons néanmoins le décès d'un résident survenu durant l'été.

ÉLÉMENTS COMMUNS AUX ÉTABLISSEMENTS

Cette année 2021 a été encore profondément marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19. Plusieurs vagues de contaminations se sont succédées et ont généré l'isolement de certaines personnes comme parfois celui d'unité. L'impossibilité de pouvoir vivre normalement les activités culturelles et sportives jusqu'en juin a de fait maintenu les personnes dans les établissements. Les conditions de vie des résidents et de travail des professionnels ont été fortement affectées, avec notamment pour les professionnels une fatigue accrue, voire de l'usure professionnelle.

Ressources Humaines

La pression, liée à la pénurie de professionnels et aux arrêts dus au covid, s'est accentuée sur 2021. Il a fallu faire face à des démissions, des absences des professionnels dans le secteur médical, paramédical comme dans celui de l'accompagnement des résidents.

Les professionnels « disponibles » vont majoritairement vers l'employeur le plus offrant. La prime Laforcade a accentué ce mécanisme. Les difficultés de recrutement sont importantes pour les CDI comme pour les CDD. Pour tenter d'endiguer l'absence de titulaires, il s'est avéré nécessaire de déployer une stratégie plus conséquente.

Cela s'est concrétisé par la création d'un poste de « Chargé de Mission RH » en CDD d'un an en décembre 2021. L'objectif est de parvenir à stabiliser les équipes en instaurant une dynamique de recrutement, d'accompagner l'arrivée des nouveaux professionnels et de faire ainsi diminuer le recours à l'intérim, aux multiples CDD qui déstabilisent et insécurisent les résidents.

Concernant l'accompagnement au quotidien des résidents, face au nombre de postes sans titulaire (15 à l'Étang Carret et 10 aux Terrasses de Lentilly) nous avons mis en place des contrats en alternance (Moniteur-Educateur, AES, ASD). Ceci afin d'instaurer plus de stabilité dans les équipes auprès des personnes accueillies et de participer activement à la formation de futurs professionnels diplômés.

La diminution des accueils des résidents de fin no-

vembre 2021 à fin février 2022 a permis de diminuer la charge de travail des professionnels dans certaines unités et de mieux répondre aux besoins des personnes.

L'association, les professionnels, les résidents, les parents ont su se mobiliser lors de différentes manifestations pour réclamer l'obtention de la prime Laforcade pour les établissements médicaux sociaux et sociaux et pour tous les professionnels. Des changements ont eu lieu dans l'équipe de direction du Pôle avec le départ de Mme DUBUST, suivi de l'intervention en intérim de M. COLLET, puis l'arrivée de M. BOIZOT en novembre au poste de directeur.

Amandine MARTIN (Chef de Service) a quitté le FAM de l'Étang Carret fin décembre dans le cadre d'une mobilité interne.

Le projet de soin et santé

La cadre de santé participe à la cellule de veille de l'association.

Les IDE ont été très sollicitées autour de la prévention et de la détection de la covid 19 (campagne de tests, vaccinations, accompagnement des équipes...)

Les IDE ont participé à des séjours permettant ainsi à certains résidents de partir en vacances

Mise en place de réunions cliniques pour les équipes d'hébergement animées par la psychologue et de réunions pluridisciplinaires des équipes paramédicales et éducatives.

Les personnes accompagnées

Tous les résidents sauf 2 sont vaccinés contre la Covid 19. Pas de cluster déclaré en 2021.

Le travail en lien avec les familles, les professionnels et les usagers

Suite aux conditions sanitaires, les réunions CVS n'ont pu être maintenues dans leur fréquence et en présentiel. L'utilisation de la visio-conférence a contribué à maintenir l'existence de cette instance.

Tout au long de l'année, les familles ont été pré-

venues soit par mail soit par courrier et soutenues par des appels téléphoniques fréquents à chaque nouvelle consigne et covid associative importantes.

Une réunion spécifique de concertation a eu lieu en décembre entre les familles et des administrateurs pour évoquer les répercussions dans l'accompagnement des résidents des difficultés de recrutement. Les familles se sont mobilisées pour prendre leur proche sur des périodes plus longues et plus régulières.

Certaines familles se sont déplacées pour la manifestation à Lyon pour soutenir les équipes concernant leurs conditions de travail.

Formations

Les formations ont été mises à mal par le contexte sanitaire et le manque de professionnels obligeant à reporter la formation bien-être. Toutefois, d'autres formations ont pu être réalisées (violence au travail, communication alternative améliorée, incendie, premiers secours, etc.).

Il en est de même pour une formation sur la maladie de Huntington et une formation en interne effectuée par la neuropsychologue sur le trauma crânien.

La cadre de santé, une cadre éducative, des personnels médicaux, paramédicaux et d'accompagnement ont participé à une formation de deux jours et demi avec l'équipe mobile d'Odynéo concernant la gestion des situations complexes.

FAM et SAJM de l'Étang Carret

Les personnes accueillies et les professionnels ont vécu malheureusement en août la disparition d'un résident, M. Jean VIAL. Il était âgé de 75 ans et demeurait à l'Étang Carret depuis 1976.

Plusieurs événements festifs et activités, heureusement, ont eu lieu en 2021 malgré le contexte sanitaire. Tout en respectant les gestes-barrières, les professionnels de l'hébergement et du SAJM ont eu à cœur de proposer des animations au sein même de l'établissement, mais aussi à l'extérieur à partir du mois de juin.

Les partenariats

Sur le plan de la santé, nous poursuivons notre partenariat avec le service d'hospitalisation à domicile « Soins et santé », le réseau bucco-dentaire, ainsi que le Centre Hospitalier du Vinatier.

La fourniture et la livraison des repas par ELIOR depuis 2019 n'apportent pas entière satisfaction même si certaines améliorations ont pu être constatées. Nous demeurons régulièrement en lien avec le prestataire pour améliorer la qualité du service rendu.

Afin de garantir une meilleure régularité des nettoyages des chambres, de l'hygiène en fonction des particularités de chaque personne accueillie, une prestation complémentaire a été organisée avec l'intervention de la société ELIOR.

Les séjours

- Dans le Jura dans un établissement d'Odynéo et à Hyères en partenariat avec l'association Anaé (2x3 résidents accompagnés de 3 professionnels)
- À Annecy, pour les « 30 ans de la Fédération Paralysie cérébrale, avec activités sportives (parapente, voile, joëlette) pour 5 résidents du FAM

Des activités

- Les clowns de « Vivre aux éclats »
- Planning familial de l'Arbresle sur la vie affective : groupe + séances individuelles.

Des animations à thème

- Projet « St Valentin » : chaque résident exprime pour lui ce qu'est l'Amour.
- Suivi de l'Euro 2021, soirées foot et Repas
- Information et suivi des jeux para olympiques
- Activité environnement écologie : confection de bac de tri avec les résidents
- Pour chacun : organisation de leur anniversaire en fonction de leur souhait et achat d'un cadeau collectif
- Participation d'un groupe de résident à la réécriture du projet associatif

Les activités

- De nouvelles activités : « Cuisine du monde » et « Barber Shop ».
- Cycle équilibre de 6 séances à Saint Forgeux
- Une semaine à thème sur le Mexique



Les sorties

Différentes sorties ont été organisées tout au long de l'année en fonction des règles sanitaires liées au contexte Covid 19 avec par exemple :

- Sortie partage résidents familles équipe : journée calèche pique-nique, juillet 2021
- Sortie exceptionnelle canikart au col de la Loge
- Shooting Photo au SAJM par un photographe professionnel qui a déplacé son studio en mars 2021
- Marché de Noël organisé par le SAJM : nombreuses séances d'atelier créatif pour préparer le jour de l'évènement
- Participation à la Course des Héros
- Marché de Noël à Annecy
- Sortie loisirs avec Odynéo Loisirs : café-théâtre en novembre

Les partenariats

- Mise en place d'un partenariat avec l'association « vivre aux éclats » et avec une médiatrice canine.
- Maintien du partenariat avec le centre équestre de Lentilly pour des séances en équithérapie et avec Léthé musical

FAM LES TERRASSES DE LENTILLY

Le service animation a su préserver un grand nombre d'activités pour les résidents en adaptant au mieux. Ils créent un nouveau partenariat avec l'association Vivre aux éclats afin que des comédiens clowns interviennent sur place et ainsi permettent aux usagers de vivre au mieux ce contexte sanitaire restrictif. Ils maintiennent également les activités suivantes :

- La musicothérapie, la médiation animale, le cheval bienveillant, l'atelier itinérant, l'atelier terre
- Les activités sportives (boccia, sarbacane, foot fauteuil, lutte, ...) elles se sont développées grâce à un lien privilégié avec la ligue handisport
- Les sorties culturelles et de loisirs (en fonction du contexte sanitaire)
- Des événements ont pu avoir lieu :
- Les semaines à thème (nouvel an chinois, ...)
- La Course des Héros
- Un séjour ski
- Trois séjours en interne ont été organisés pour des personnes accompagnées n'ayant pas la possibilité de partir en vacances.

Les partenariats

Des conventions de partenariats avec :

- Léthé Musicale
- La médiation animale (2 intervenantes)
- L'intervention de l'Aumônerie est suspendue et reprendra dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les accueils temporaires

Six personnes ont bénéficié de périodes d'accueil temporaire.

Les stages

Deux stages de permutation avec un autre établissement d'Odynéo ont pu être organisés.

Conclusion

De nombreux chantiers sont engagés, travaux architecturaux aux Terrasses de Lentilly avec la construction des 4 chambres supplémentaires) et à l'Etang Carret (réaménagement de l'ancien espace cuisine) et s'achèveront en 2022.

D'autres projets débuteront en 2022 avec notamment la réécriture des projets d'établissements et l'actualisation des différents documents obligatoires. Ces travaux de réflexions favoriseront la participation et l'investissement des professionnels, des personnes accueillies et des familles autour du projet d'accompagnement. Pour contribuer à ces réalisations, une attention soutenue sera portée à la partie RH concernant les recrutements, le suivi des nouveaux professionnels afin de stabiliser les équipes dans l'accompagnement comme dans le soin.

Enfin, je tiens sincèrement à remercier l'ensemble des professionnels pour leur engagement, qui ont participé à cette adaptation au quotidien et surmonté les contraintes, la fatigue. De même, je remercie les familles qui ont contribué à diminuer la charge de l'accompagnement sur la fin d'année en accueillant plus souvent leur enfant.

Michel BOIZOT
Directeur du Pôle Nouveau Rhône





Le Haut de Versac

Si 2020 a été une année noire pendant laquelle beaucoup de choses ont été figées, 2021 reste une année très compliquée au regard des facultés d'adaptation qu'il a fallu mobiliser pour s'adapter aux confinements déconfinements qui n'ont pas manqué d'in-sécuriser et d'user tout le monde tant chez les résidents que chez les salariés.

Les personnes accompagnées

Nous avons profité des possibilités qui se présentaient, tout en restant dans le respect des gestes barrières et des consignes associatives, pour accompagner les résidents à l'extérieur et proposer des temps festifs en interne.

Des sorties ont pu être organisées. Au printemps des résidents ont passé une journée au Parc des Oiseaux. Certains ont pu retourner au restaurant car la majorité d'entre eux ont accepté d'être vaccinés pour leur protection et celles de leurs proches.

La météo et les règles liées à la gestion de la pandémie ayant conjugué leurs planètes ont permis le déroulement d'une fête d'été fort agréable.

La fin d'année a aussi permis à quelques résidents de participer au Téléthon organisé dans la commune. Les animatrices de l'établissement ont fait un gros travail de préparation et d'organisation pour une journée très appréciée par tous.

La vie institutionnelle

Si les résidents ont été fortement impactés par la crise sanitaire, les effets de cette dernière sur les professionnels et la vie institutionnelle, ont laissé une empreinte difficile à qualifier.

De très nombreux départs sont enregistrés. Beaucoup de salariés remettent en question le sens de leur métier et décident de réorienter leurs carrières professionnelles vers des domaines sans aucun lien avec leur choix initial. Certains réfléchissent au sens pendant que d'autres font des choix financiers. L'instauration du Ségur de la Santé dans les EHPAD publiques, revalorisant le travail des soignants à hauteur de 183 euros net, aura créé un tsunami chez les professionnels, provoquant ainsi de nombreux départs vers des établissements plus rémunérateurs.

Un turnover très important s'installe dans les équipes. Les départs et arrêts maladie longue durée viennent impacter le fonctionnement des équipes à tel point que les 14 places d'accueil temporaires ont été fermées en juillet 2021 sans perspective de réouverture à ce jour.

En septembre, les professionnels ont fait entendre leur colère en organisant une journée de grève sur l'établissement. Nous avons participé également

à toutes les manifestations organisées pour tenter de faire entendre à nos gouvernants l'urgence de la situation des Ressources Humaines dans notre secteur.

Les résidents soutiennent les professionnels dans leurs démarches. Ils sont les premiers à pâtir de cette situation de manque de personnel. Le sens du métier est aussi interrogé au niveau de l'encadrement. La cadre de santé et la cheffe de service arrivée en janvier, ont décidé de quitter l'établissement. Nous sommes restés en équipe de cadres réduite de la mi-août à la fin octobre (le 25 très précisément !) date à laquelle les deux nouveaux chefs de service ont été accueillis. Bienvenus à Adeline LEBLOND et Ahmet ÜNAL.

Une nouvelle fois, tout au long de cette année, les formations, les travaux de groupe et tout ce qui habituellement nous réunit pour un travail en commun ont été très difficiles à maintenir. Nous attendons avec impatience de pouvoir redonner un vrai sens à la collaboration entre professionnels. La reconstruction d'une nouvelle équipe de cadres avec une organisation plus horizontalisée des fonctions de chefs de service permettront, je n'en doute pas, de donner une nouvelle impulsion dans le fonctionnement de l'établissement. Nous ferons tout pour que ces choix portent leurs fruits dès l'année prochaine !

Nous avons continué à vivre avec les consignes, les informations, les recommandations, parfois aussi les fausses informations, les marches en avant suivies de marches arrière auxquelles se sont entremêlées les difficultés de gestion du personnel... Mais chaque jour les résidents ont pu compter sur le professionnalisme et le dévouement de tous les salariés qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que l'établissement traverse cette année, encore très difficile, de la moins mauvaise des manières qui soit.

Hervé BECQUART
Directeur du Haut de Versac





Le Pôle Handicap Mental

L'année 2021 a été une nouvelle année de changements pour la Charmille et La Grande Maison.

Les difficultés n'ont pas manqué, mais les professionnels ont su trouver l'énergie nécessaire pour maintenir un environnement serein aux résidents. Nous pouvons les en remercier et les féliciter !

La vie des établissements

Les établissements La Charmille et La Grande Maison ont été particulièrement impactés par la COVID en 2021.

La Charmille a connu 2 clusters, et la Grande Maison plusieurs cas positifs isolés. Eu égard à la nature du handicap des personnes accompagnées et la taille des chambres sur le pôle, le confinement des unités a été préféré au confinement en chambre.

Ces périodes ont été difficiles à vivre car ce sont toutes les habitudes de vie qui ont été remises en cause : impossibilité de se rendre librement d'un établissement à l'autre, absence d'activité inter établissements, moins de participation aux tâches du quotidien... Ce qui rythmait habituellement les journées a été remis en cause à maintes et maintes reprises. Difficile de garder ses repères et ses rituels dans un tel environnement. La psychologue a donc été sollicitée pour animer des groupes de paroles et permettre à celles et ceux qui le souhaitent de s'exprimer sur leur vécu et leur ressenti.

Dans ce contexte, les professionnels ont redoublé d'imagination pour animer le pôle dès que la COVID acceptait de s'éloigner de nos murs !

Tous ensembles, résidents et professionnels ont défilé pour carnaval et fêté l'été, Halloween et Noël. Ce fut l'occasion pour chaque unité de partager un bon repas et ensuite de chanter et danser lors des concerts donnés en salle Guillemin.

Quand bien même les résidents ont apprécié chacune de ces festivités, nombreux sont ceux qui ont exprimé le regret de ne pas être tous ensemble pour ces événements. En effet, chacune de ces manifestations a été organisée par établissement. Des séjours ou diverses sorties ont été également organisés. (photo)

Enfin, les interventions des clowns de Vivre aux Éclats demeurent une source de plaisir et de joie pour la grande majorité des résidents.

La mobilité des résidents

De nombreux résidents ont manifesté le souhait de changer d'unité de vie ou de chambre au cours de l'année 2021... Le pôle a donc connu un nombre important de déménagements. L'équipe des hommes d'entretien a été fortement mobili-

sée tant pour les déménagements que pour les travaux de peinture qui accompagnent ces mouvements.

Certains résidents ont découvert les stages échange : un résident de La Grande Maison et une résidente de La Charmille ont fait cette expérience, l'un avec un résident de Villepatour, l'autre avec un résident du foyer de vie de St Symphorien d'Ozon. Grâce à eux, d'autres résidents formulent le souhait de faire de même, de découvrir un ailleurs avec la sécurité de revenir au foyer.

L'intégration dans Odynéo

L'année 2021 a été la première année de la fusion absorption d'Éducation et Joie par Odynéo. Elle a été inévitablement source de changements organisationnels importants pour les professionnels.

Nous pouvons citer par exemple :

- La mise en place d'une commission pour repenser les projets personnalisés,
- Le recours à des unités mobiles pour nous aider à mieux comprendre et accompagner les résidents pour lesquels les équipes peuvent être en difficulté,
- La refonte totale de la gestion administrative de l'établissement et de l'organigramme correspondant
- Le changement de logiciels de comptabilité et de payes,
- L'installation de badgeuses et l'introduction d'un logiciel de gestion des plannings
- La constitution d'une commission pour élaborer les plannings 2022 afin de prendre en compte l'annualisation du temps de travail
- La mise en œuvre d'une nouvelle arborescence informatique,
- etc...etc.

Le climat social est resté serein malgré ces changements de tous ordres.

La direction salue la capacité d'adaptation des professionnels et d'une manière générale souligne la qualité des échanges avec les professionnels, qui en dépit d'un contexte difficile, restent toujours constructifs.

Les instances du Pôle

L'année 2021 a été également une année d'activité soutenue pour le Conseil de la vie sociale.

Passées les élections de début d'année, le CVS

a été à plusieurs reprises informé et sollicité sur les consignes sanitaires. Il a également participé à des chantiers d'envergure telle que la refonte des modalités de gestion de l'argent des résidents, l'organisation de réunion d'information à destination des familles sur les différentes mesures de protection des majeurs, ou encore la gestion du patrimoine des majeurs protégés.

Le Ségur de la santé

Les catégories de professionnels exclus du Ségur de la santé ont vécu cette mesure comme un manque de reconnaissance de leur travail et une réelle injustice. Pour certains, ce fut la goutte d'eau qui les a conduits à une reconversion professionnelle (5 démissions sur les 8 enregistrées en 2021 sont la conséquence d'une reconversion professionnelle).

Le Ségur de la santé a évidemment accentué les difficultés de recrutement de notre secteur. Bien que moins impacté que dans les établissements médicalisés, le pôle handicap mental est aussi

confronté aux difficultés de recrutement : nous recherchons 1.5 ETP d'aide-soignant depuis le mois d'avril 2021 (aucune candidature), et 1 ETP de technicien polyvalent depuis plus de six mois.

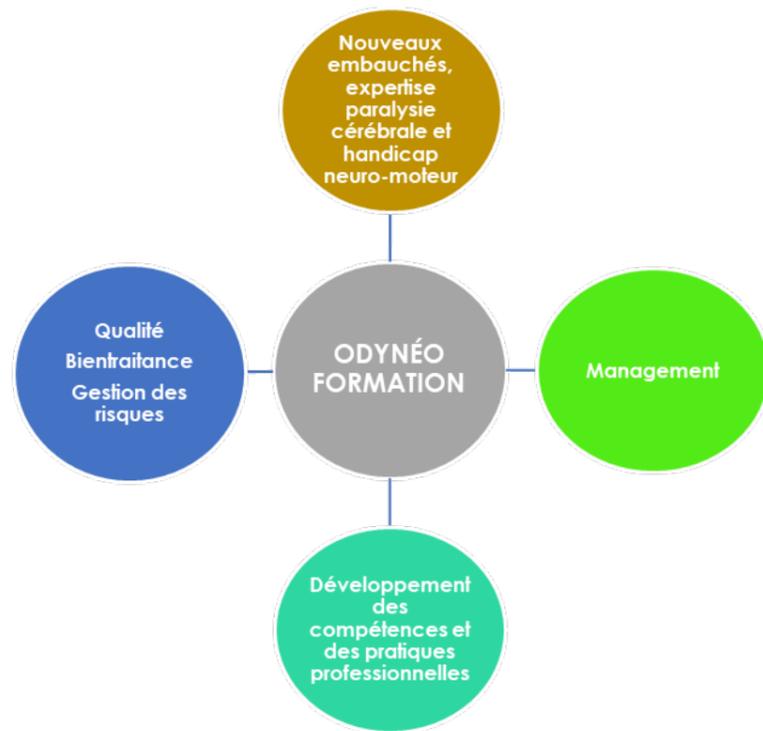
A l'aide d'un collectif composé de représentants de tous les secteurs (handicap, vieillesse, domicile) du médico-social du sud du département, les établissements de Vernaison participent à des actions visant à faire connaître et à valoriser les métiers de notre secteur. Ce collectif espère ainsi faire naître des vocations auprès des plus jeunes (élèves de 4e et 3e), ou l'envie d'une reconversion professionnelle pour des demandeurs d'emploi.

Sophie Augagneur
Directrice du Pôle Handicap Mental



ODYNEO FORMATION

L'offre Odynéo Formation pour 2021 – 2022, disponible sur le site d'Odynéo, est organisée autour de 4 grands thèmes :



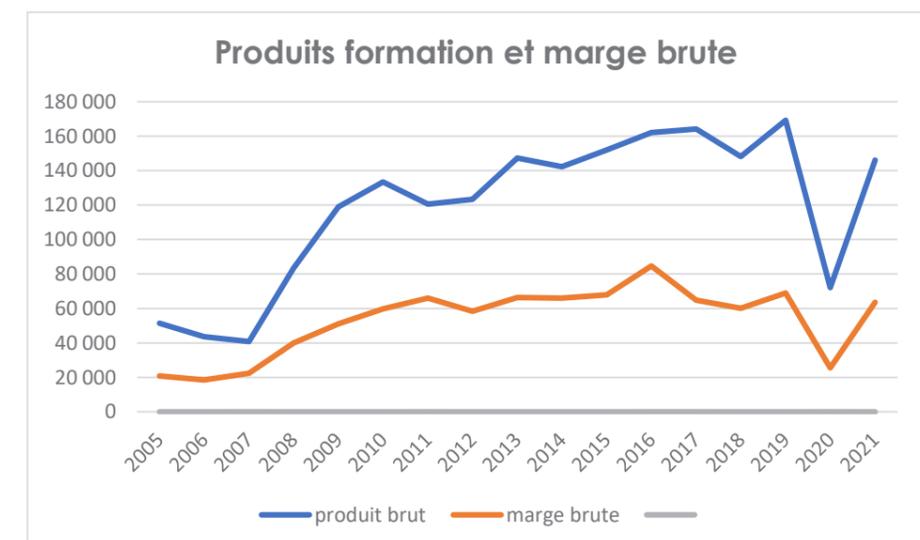
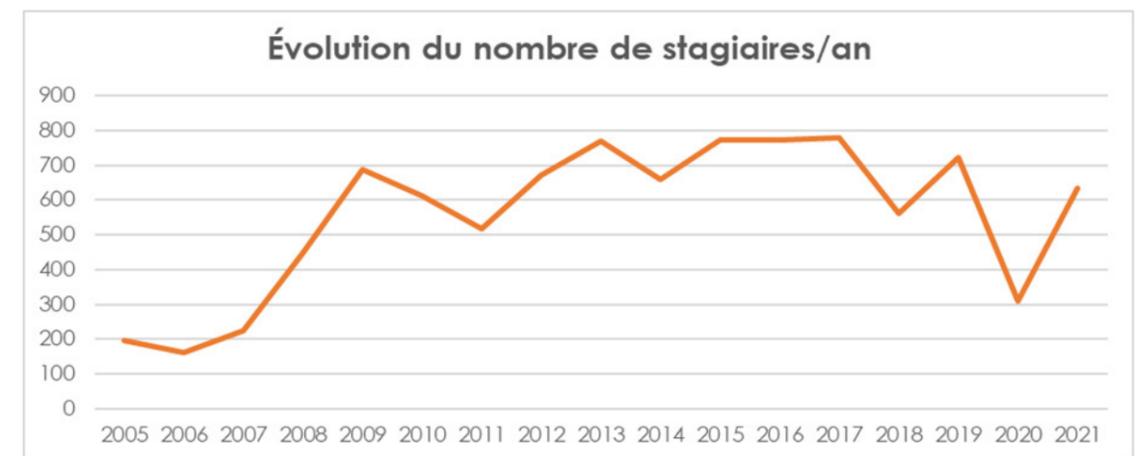
1 - L'année 2021 a vu la reprise des formations sur un rythme plus soutenu, après l'année 2020 impactée par la crise sanitaire. 61 formations ont été mises en place versus 25 en 2020. Les salariés d'Odynéo ont bénéficié de 6680 heures/stagiaires de formation dispensées par le biais d'Odynéo Formation.

2 - La fin de l'année 2021 est marquée par l'obtention de la certification Qualité « **Qualiopi** ». Cette certification, attestant de process de formation de qualité, est une obligation légale pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

3 - Quelques formations ont été réalisées pour des commanditaires extérieurs à Odynéo, pour l'AGIVR (Manutention du corps humain), ADN 93 (Les écrits professionnels dans les ESMS), l'Hôpital de Trestel dans le 22, (Remettre de l'existentiel dans le fonctionnel).

Quelques indicateurs :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de stagiaires	773	781	562	731	309	633
Nombre de formations	62	59	54	65	25	61
Nombre heures/stagiaires	8631 h	8017 h	6661 h	6676 h	3411 h	6680 h
Produits de formation	162 157 €	164 252 €	148 192 €	169 246 €	72 116 €	146 074 €



Glossaire

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux
ADAPEI : Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales
ADIMC : Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux
AFM : Association Française contre les Myopathies
AFSEP : Association Française des Sclérosés en Plaques
APF : Association des Paralysés de France
ARS : Agence Régionale de Santé
CA : Conseil d'Administration
CAJ : Centre d'Accueil de Jour
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CEM : Centre d'Education Motrice
CCNT : Convention Collective Nationale du Travail
CETHAP : Comité d'Expression des Travailleurs Handicapés de l'Atelier de Production
CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
CISS-ARA : Collectif Inter-Associatif Sur la Santé – Auvergne-Rhône-Alpes
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI : Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptées
CVS : Conseil de la Vie Sociale
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
IMP : Institut Médico-Pédagogique
JDE : Jardin des Enfants
FH : Foyer d'Hébergement
FV : Foyer de Vie
HAS : Haute Autorité en Santé
IRP : Instance Représentative du Personnel
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDMPH : Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPS : Projet personnalisé de Scolarisation
R4P : Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône Alpes
SAJ : Service d'Accueil de Jour
SAJM : Service d'accueil de jour médicalisé
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
VRF : Village Répit Famille

REMERCIEMENTS

Merci à toutes les personnes accompagnées et accueillies, aux professionnels Odynéo, aux parents, familles, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Merci aux membres du Conseil d'administration,

aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs,

aux bénévoles de l'Action associative,

aux partenaires qui ont soutenus nos actions en 2021,

aux entreprises qui nous ont versé leur taxe d'apprentissage,

aux intervenants divers qui agissent dans les établissements pour le bien-être des personnes accompagnées,

aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations.

ANNEXES

COMPTES DE L'ASSOCIATION 2021 BILAN GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2021

A C T I F	Exercice 2021			Exercice 2020
	B R U T	Amort.Prov.	N E T	N E T
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
Frais d'Etablissement	366 034	- 304 155	61 879	70 169
Autres Immobilisations incorporelles	425 516	- 339 415	86 101	128 445
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains et aménagements	2 468 238	- 72 117	2 396 122	2 396 743
Constructions	54 654 766	- 34 134 780	20 519 986	22 355 697
Installations techniques, matériels et outillages	9 947 003	- 8 126 146	1 820 856	2 050 047
Autres immobilisations corporelles	7 976 006	- 6 243 632	1 732 374	1 327 598
Immobilisations corporelles en cours	239 016	-	239 016	63 933
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations	171 693	- 94 518	77 174	77 174
Autres Titres Immobilisés	341 023	-	341 023	284 637
Prêts	-	-	-	400
Autres immobilisations financières	1 319 874	-	1 319 874	1 368 282
TOTAL I	77 909 169	- 49 314 764	28 594 404	30 123 126
STOCKS & EN COURS :				
Matières premières et fournitures	93 618	- 4 616	89 003	88 476
Produits finis	57 626	-	57 626	104 394
AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES	355	-	355	16 413
CREANCES				
Redevables, Usagers et Comptes rattachés	2 747 385	- 9 659	2 737 726	2 688 473
Autres créances	2 640 276	-	2 640 276	2 186 869
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS				
Placements	1 220 000	-	1 220 000	52 556
DISPONIBILITES				
Banques	16 190 686	-	16 190 686	16 558 900
Caisses	30 370	-	30 370	32 716
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	206 708	-	206 708	95 285
Charges à répartir	9 475	-	9 475	11 948
TOTAL II	23 196 502	- 14 275	23 182 227	21 836 030
TOTAL ACTIF	101 105 670	- 49 329 039	51 776 631	51 959 156

P A S S I F	Exercice 2021	Exercice 2020
Fonds Associatif sans droit de reprise	4 482 513	4 093 388
Autres Subventions Renouvelables	-	-
RESERVES		
Réserve de compensation	2 293 557	1 490 886
Excédents affectés au fonds de roulement	462 722	462 722
Excédents affectés à l'investissement	2 541 470	2 283 895
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	1 111 618	1 119 835
Déficits affectés à la majoration des charges d'exploitation	- 285 459	- 401 759
Autres Réserves	838 938	838 938
REPORT A NOUVEAU		
Reports à nouveau	2 051 955	1 708 627
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	- 9 130 858	- 8 755 094
Résultat en instance d'affectation	1 583 921	829 666
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Résultat de l'exercice	91 194	2 276 313
SUBVENTIONS / PROVISIONS		
Subventions d'investissement	5 664 427	6 026 847
Provisions réglementées	4 135 722	3 516 876
TOTAL I	15 841 719	15 491 141
Provisions pour Risques	190 000	135 000
Provisions pour Charges	5 964 668	6 038 586
Fonds dédiés	653 375	937 476
TOTAL II	6 808 043	7 111 062
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de Crédit	17 642 792	17 704 306
Dettes Financières	6 055	6 634
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	1 753 578	1 976 246
Dettes Fiscales & Sociales	7 212 081	6 938 267
Dettes sur immobilisations & Comptes rattachés	14 985	14 985
Autres Dettes	1 284 784	1 524 240
Produits constatés d'avance	1 212 595	1 192 276
TOTAL III	29 126 869	29 356 953
TOTAL PASSIF	51 776 631	51 959 156

COMPTES DE RESULTATS AU 31 DECEMBRE 2021

C H A R G E S	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges d'Exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de Marchandises	9 494	1 991
Variation de Stock de marchandises		
Achats de Matières Premières & Autres approvisionnements	305 168	274 645
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	527	30 142
Autres Achats & Charges Externes	19 528 736	17 241 042
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	3 966 094	3 596 091
Salaires et Traitements	30 236 326	28 741 668
Charges sociales	10 263 698	9 621 845
Autres Charges de Personnel	314 859	226 225
Dotations aux Amortissements	3 694 050	3 539 058
Dotations aux Provisions	791 703	954 037
Subventions Accordées par l'Association	60 000	60 000
Autres Charges	43 335	293 062
TOTAL I	69 212 936	64 519 522
Charges Financières :		
Intérêts & Charges assimilés	489 587	509 686
Provisions pour dépréciations financières	-	6 299
Charges nettes sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
TOTAL II	489 587	515 985
Charges Exceptionnelles :		
Sur Opérations de Gestion	4 468	82 343
Sur Opérations en Capital	95 640	65 699
Dotations aux provisions et amortissements	790 159	760 327
TOTAL III	890 267	908 369
Impôts sur Sociétés (IV)	2 820	2 823
TOTAL DES CHARGES	70 595 610	65 946 699
RESULTAT (excédent)	91 194	2 276 314
TOTAL GENERAL	70 686 804	68 223 013

PRODUITS	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'Exploitation (ou Produits courants non financiers)		
Ventes de Marchandises	9 242	12 467
Production Vendue	2 893 396	2 640 866
Prestations de Services	64 395 276	61 974 092
SOUS TOTAL A - MONTANT NET PRODUITS D'EXPLOITATION	67 297 914	64 627 425
Autres Produits d'Exploitation		
Production stockée	46 768	8 973
Production immobilisée	-	-
Subventions d'Exploitation	501 016	620 971
Reprises sur Provisions & Amortissements	515 342	790 484
Transferts de charges	681 547	627 578
Autres Produits d'Exploitation	308 873	312 910
SOUS TOTAL B	1 960 010	2 360 916
TOTAL I (A + B)	69 257 924	66 988 341
Produits Financiers :		
Produits :		
- De Participations	-	-
- D'autres Valeurs Mobilières & Créances de l'Actif immobilisé	-	-
Autres intérêts & Produits Assimilés	12 131	12 162
Reprise sur Provisions & Transferts de Charges	3 150	-
Produits Nets sur Cessions de Valeurs Mobilières de placement	-	-
TOTAL II	15 281	12 162
Produits exceptionnels :		
Produits :		
- Sur Opérations de Gestion	45 260	154 095
- Sur Opérations en Capital	933 283	824 530
- Reprises / Provisions et Transferts de charges	435 056	243 885
TOTAL III	1 413 599	1 222 510
TOTAL DES PRODUITS	70 686 804	68 223 013
RESULTAT (déficit)	-	-
TOTAL GENERAL	70 686 804	68 223 013

**- ODYNEO -
ASSOCIATION POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE**

20 Boulevard de Balmont
69009 LYON

EXERCICE 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

CABINET BOREL ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE
Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice 31.12.2021

A l'Assemblée générale de l'Association **ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association **ODYNEO – ASSOCIATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP NEUROMOTEUR ET LEUR FAMILLE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

• **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

• **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 30 mai 2022

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES

Olivier DURAND

ANNEXES AUX COMPTES GLOBALISES

DE L'ANNEE 2021

0 – PREAMBULE

Annexe au bilan globalisé avant répartition de l'exercice, dont le total est de 51 776 631 € et au compte de résultat globalisé de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits d'exploitation est de 67 297 914 €, dégagant un excédent globalisé de 91 194 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

L'exercice précédent couvrait également une période de 12 mois allant du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes ont été arrêtés le 28 avril 2022 par votre Conseil d'Administration.

Description de l'objet social

L'association ODYNEO a essentiellement pour objet et mission d'accompagner et d'accueillir des personnes en situation d'handicap en lien avec des infirmités motrices cérébrales.

Description de la nature et du périmètre des activités sociales réalisées

Les activités de l'association consistent en :

- La sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics sur les conséquences de la paralysie cérébrale ;
- L'accompagnement et la prise en charge de chaque personne en situation de handicap, en lien avec leurs familles ;
- La promotion de la solidarité entre les familles ;
- L'amélioration de la condition des personnes en situation de handicap avec la collaboration des professions médicales et paramédicales ;
- La création et la gestion des établissements et services de toute forme concourant à apporter une réponse aux besoins des personnes en situation de handicap et de leur famille ;
- Le développement des coopérations actives avec des associations poursuivant les mêmes buts.

Description des moyens mis en œuvre

Les moyens mis en œuvre par l'association sont principalement la création et la gestion :

- * d'établissements et services médico-sociaux.
- * de services administratifs et sociaux
- * de services d'aide à la personne, d'accompagnement, de formation et de soutien.

L'association a également recours à des moyens humains et des moyens matériels lui permettant d'exercer son activité.

I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Absence de faits significatifs

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Informations relatives à l'épidémie du COVID 19

La crise sanitaire liée au Covid 19, apparue au cours de l'exercice 2020, est toujours en cours postérieurement à la clôture de l'exercice.

Le cas échéant et selon l'évolution de l'épidémie, il conviendra de s'attendre à un impact négatif sur l'exercice à clore au 31 décembre 2022, sans que l'association soit en capacité d'en évaluer les conséquences précises, mais sans autant que la continuité d'exploitation de l'association n'en soit compromise.

III- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes au 31/12/2021 en respectant le règlement N°2018-06 publié par l'Autorité des Normes Comptables le 5 décembre 2018.

Le plan comptable utilisé est celui du secteur sanitaire et social.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1) CHANGEMENT DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et les autres méthodes de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

2) COMPTABILITE BUDGETAIRE ET LES COMPTES GLOBALISES

La comptabilité générale tenue par ODYNEO ne retient que les éléments nécessaires à la comptabilité budgétaire.

Les états financiers devant être approuvés par l'Assemblée Générale doivent être conformes au Plan Comptable Général défini par la loi.

Il est donc nécessaire de procéder à un certain nombre de retraitements dont le lecteur trouvera le détail dans la deuxième partie de l'annexe.

3) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs :

- les constructions anciennes étaient déjà immobilisées par lots (composants).
- les constructions nouvelles sont désormais immobilisées par composants (chaque composant étant amorti sur sa propre durée d'utilité).

4) EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

CATEGORIES	MODE	DUREE
Constructions	Linéaire	25 à 50 ans
Installations et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

En application du règlement 2004-06 du CRC du 24/11/2005, relatif à la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les durées d'amortissement retenues pour les constructions et les extensions nouvelles des constructions, correspondent aux durées d'utilité.

Les principaux composants et durées d'utilité utilisés pour l'amortissement des nouvelles constructions mises en service au cours de ces derniers exercices, peuvent être synthétiser de la façon suivante :

COMPOSANTS	MODE	DUREE
Démolition	Linéaire	20 ans
Terrassement et VRD	Linéaire	30 ans
Espaces verts	Linéaire	20 ans
Gros œuvre et démolition	Linéaire	25-30 ans
Façades	Linéaire	20 ans
Charpente	Linéaire	20-30 ans
Menuiserie extérieure	Linéaire	12-30 ans
Couverture et étanchéité	Linéaire	15-25 ans
Serrurerie et métallerie	Linéaire	30 ans
Menuiserie intérieure	Linéaire	10-15 ans
Cloisons et faux plafonds	Linéaire	10-15 ans
Ascenseurs	Linéaire	15 ans
Revêtements sols	Linéaire	10-12-15 ans
Revêtements de murs et peintures	Linéaire	12 ans
Plomberie et sanitaire	Linéaire	15 ans
Chauffage et ventilation	Linéaire	15-18 ans
Electricité courants forts	Linéaire	15-20 ans
Electricité courants faibles	Linéaire	15-20 ans
Système de lavage	Linéaire	15 ans
Sécurité incendie	Linéaire	15 ans

5) PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISES

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les participations et autres titres immobilisés sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les SCI NOLY, ARIMC IMMOBILIER, VILLEPATOUR et ETANG CARRET sont des filiales non retraitées dans les comptes globalisés.

6) CREANCES IMMOBILISEES

Les prêts, dépôts et autres créances sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

7) STOCKS

Les stocks sont inventoriés sous la responsabilité de l'association selon :

- le dernier prix d'achat connu pour les stocks de matières premières et fournitures.
- le coût de revient de production pour les stocks de produits finis.

Les frais financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur de réalisation devient inférieure au prix de revient d'achat ou au coût de revient de production.

8) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée chaque fois que le recouvrement de ces créances semble compromis.

9) DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

10) PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent :

- la réserve de trésorerie alimentée en fonction des décisions des organismes de tarification,
- les différences sur réalisations d'éléments d'actif.

Le détail de ces provisions est donné dans la deuxième partie de l'annexe.

IV – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1) ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Voir état joint.

2) ETAT DES AMORTISSEMENTS

Voir état joint.

3) ETAT DES PROVISIONS

Voir état joint.

4) ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES

Voir état joint.

5) JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Voir état joint.

6) TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES AU BILAN GLOBALISE

Voir état joint.

7) TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Voir état joint.

8) ENGAGEMENTS DONNES

- Nantissement de compte titres (24 titres AZUR ARMA) sur l'ensemble immobilier situé à Ecully	1 200 000 €
- Cautions solidaires sur emprunts souscrits par la SCI NOLY	317 918 €
- Affectation hypothécaire	1 929 886 €

Total **3 447 804 €**

9) ENGAGEMENTS RECUS

- Contre-garantie de la Compagnie Européenne de garanties et de cautions	7 719 544 €
- Caution département du Rhône	1 394 953 €
- Caution solidaire du Conseil Général	856 142 €

Total **9 970 639 €**

10) EFFECTIF

	Directi on	Cadre s hors directi on	Médecins et psycholog ues	Administr atif	Educatif	Médical/ Paraméd ical.	Service s généra ux	Autre s	Total
2021	18	61	34	71	593	266	126	10	1 179
2020	18	60	31	65	598	278	120	14	1 184

11) REMUNERATION DES 3 PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

La rémunération brute globale comptabilisée en charges d'exploitation au cours de l'exercice clos au 31/12/2021 pour les 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles de l'association, au sens de l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23/05/2006 est nulle.

12) DETAIL DES DEPENSES REFUSEES PAR L'AUTORITE DE TARIFICATION OU INOPPOSABLES AUX FINANCEURS

Suite au changement de réglementation comptable, un compte intitulé « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs » a été positionné dans les capitaux propres au passif du bilan depuis le 31 Décembre 2006.

Ce compte est représentatif des diverses provisions constituées qui sont qualifiées d'inopposables par les financeurs.

Ce poste s'élève au 31/12/2021 à la somme de 9 130 858 € est constitué par :

- Indemnités de départ en retraite et charges sociales afférentes :	4 441 746 €
- Provisions pour congés à payer et charges sociales afférentes :	2 345 637 €
- Amortissements comptables excédentaires	: 1 877 582 €
- Provisions pour salaires à payer et charges sociales afférentes :	88 038 €
- Provisions pour litiges	: 308 105 €
- Provisions diverses	: 69 750 €

Total 9 130 858 €

13) SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement servant à financer des immobilisations amortissables sont inscrites en capitaux propres et leur quote-part rapportée au résultat se calcule en fonction des amortissements pratiqués sur les immobilisations financées à l'aide de ces subventions.

Subventions d'investissement nettes au 31/12/2020 6 026 847 €

Subventions reçues	340 161 €
Quote-part rapportée au résultat de l'exercice	- 702 581 €

Subventions d'investissement nettes au 31/12/2021 5 664 427 €

14) HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 55 080 € TTC, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 55 080 € TTC.

- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Néant

TABLEAU DE VARIATION DES VALEURS BRUTES DES ACTIFS IMMOBILISES

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Valeurs brutes au début de l'exercice	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	366 034	/	/	366 034
Autres Immob.incorporelles	425 516	/	/	425 516
Total 1	791 550	/	/	791 550
Immobilisations corporelles:				
Terrains et aménagements	2 468 238	/	/	2 468 238
Constructions / sols propres	53 849 952	775 335	- 141 321	54 483 966
Constructions / sols d'autrui	170 800	/	/	170 800
Constructions	54 020 752	775 335	- 141 321	54 654 766
Instal. complexes spécialisées	36 963	/	/	36 963
Instal. à caractère spécifique	198 803	/	/	198 803
Installations techniques	235 766	/	/	235 766
Matériel divers	9 366 481	314 616	- 211 903	9 469 196
Outillages	9 912	15 579	/	25 491
Agcts instal matériel / outillage	464 643	7 120	/	471 762
Matériels de transport	2 786 596	422 733	- 182 607	3 026 721
Matériels bureau / info	2 245 173	445 799	- 36 784	2 654 188
Mobilier	985 806	56 549	- 2 433	1 039 922
Matériels et Mobiliers	15 858 611	1 262 396	- 433 727	16 687 280

Autres immo corporelles	959 388	40 575	/	999 963
Terrains en cours	/			/
Constructions en cours	56 742	377 048	- 194 774	239 016
Installations en cours	7 191	438 444	- 445 635	/
Autres immob en cours	/	/	/	/
Immobilisations en Cours	63 933	815 492	- 640 409	239 016
Total 2	73 606 688	2 893 798	- 1 215 457	75 285 029
Immobilisations financières:				
Participations	171 693	/	/	171 693
Autres Titres Immobilisés	284 637	56 386	/	341 023
Prêts	400	/	- 400	/
Dépôts et cautionnements	1 368 282	22 469	- 70 877	1 319 874
Total 3	1 825 012	78 855	- 71 277	1 832 590
Total 1 + 2 + 3	76 223 250	2 972 653	- 1 286 734	77 909 169

**TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS ET
PROVISIONS DE L'ACTIF IMMOBILISE**

IMMOBILISATIONS (En Euros)	Cumul au début de l'exercice	DOTATIONS	REPRISES	Cumul à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement	244 636	8 291	/	304 156
Logiciels acquis	297 071	42 344	/	339 415
Total 1	541 707	50 634	/	643 570
Immobilisations corporelles:				
Aménagements terrains	71 495	621	/	72 117
Constructions / sols propres	31 494 255	2 545 879	- 76 154	33 963 980
Constructions / sols d'autrui	170 800	/	/	170 800
Constructions	31 736 550	2 546 501	- 76 154	34 206 897
Instal complexes spécialisées	36 612	351	/	36 963
Instal à caractère spécifique	184 785	11 600	/	196 385
Installations techniques	221 397	11 951	/	233 348
Matériel divers	7 366 739	571 333	- 242 403	7 683 672
Outils	9 783	867	/	10 649
Agcts instal matériel / outill	425 746	11 147	/	436 893
Matériels de transport	2 154 596	239 907	- 149 461	2 250 718
Matériels bureau / info	1 750 468	227 639	- 35 756	1 944 202
Mobilier	823 868	39 696	- 2 328	865 703
Matériels et Mobiliers	12 531 200	1 090 588	- 429 948	13 191 838
Autres immo corporelles	923 521	21 071	/	944 593
Total 2	45 412 667	3 670 110	- 506 102	48 576 675
Immobilisations financières:				
Participations et créances HG	94 518	/	/	94 518
Total 3	94 518	/	/	94 518
Total 1 + 2 + 3	46 048 892	3 720 745	- 506 102	49 314 764

TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATION S/ APPORTS EXERCICE	REPRISES EXERCICE MONTANTS UTILISES	REPRISES EXERCICES MONTANTS NON UTILISES	MONTANT FIN EXERCICE
RESERVE DE TRESORERIE	2 437 132	/	/	/	2 437 132
PROVISIONS POUR INVESTISSEMENT	185 709	481	/	/	186 190
DIFFERENCE SUR REALISATIONS D'ELEMENT D'ACTIF	237 554	/	/	/	237 554
AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES	656 481	730 345	- 111 981	/	1 274 845
TOTAL I	3 516 876	730 826	- 111 981	/	4 135 721
PROVISIONS POUR LITIGES	135 000	105 000	/	- 50 000	190 000
PROVISIONS POUR DEPARTS EN RETRAITE	5 287 187	686 703	-139 933	- 318 488	5 515 469
PROVISIONS TRAVAUX / GROSSES REPARATIONS	691 982	/	/	- 302 200	389 782
AUTRES PROVISIONS POUR CHARGES	9 050	/	/	/	9 050
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	50 367	/	/	/	50 367
TOTAL II	6 173 586	791 703	- 139 933	- 670 688	6 154 668
SUR IMMOBILISATIONS :					
- INCORPORELLES	/	/	/	/	/
- CORPORELLES	/	/	/	/	/
- FINANCIERES	94 518	/	/	/	94 518
SUR STOCKS ET EN-COURS	4 616	/	/	/	4 616
SUR COMPTES CLIENTS	9 659	/	/	/	9 659
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	/	/	/	/	/
TOTAL III	108 793	/	/	/	108 793
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 799 255	1 522 529	- 251 914	- 670 688	10 399 182

Modalités de constitution des principales provisions pour risques et charges

1. Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges s'élèvent à 190 K€ et correspondent à des contentieux avec des salariés.

Les montants des provisions correspondent à un pourcentage des demandes faites par les salariés selon la nature des demandes.

2. Provision pour départ en retraite

La dette actuarielle, calculée au 31/12/2021 concernant les engagements de retraite, majorée des charges sociales moyennes s'élève à 6 792 K€.

Après externalisation partielle des engagements de retraite, la provision comptabilisée s'établit au 31/12/2021 à 5 515 K€.

Cette dette actuarielle est issue d'un calcul selon une méthode prospective retenant les postulats suivants :

- tous les salariés présents au 31/12/2021 ont été retenus dans le calcul.
- âge probable de départ à la retraite retenu : 62 ans.
- tables de rotation du personnel : taux lent.
- taux annuels d'inflation retenu : 1.68%
- taux de progression des salaires annuel retenu : 0.00 %.
- taux d'actualisation retenu : 0.79 %.
- taux moyen de charges sociales retenu : 50.00 %.

A noter cependant que cette dette actuarielle tient compte des éventuelles reprises d'ancienneté dont certains salariés cadres seraient susceptibles de bénéficier lors de leur départ en retraite.

Les reprises d'ancienneté des autres salariés ne sont pas recensées informatiquement de manière exhaustive à ce jour.

3. Provision pour grosses réparations

Cette provision est constituée pour faire face à des travaux futurs.

Une partie correspond à des devis demandés à des professionnels afin d'évaluer avec plus d'exactitude les montants à venir (323 K€).

L'autre partie correspond à des sommes versées par les organismes financeurs pour des travaux à réaliser dans le centre (67 K€).

ETAT DES ECHEANCES – DES CREANCES ET DES DETTES

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021

ETAT DES CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts cautions + fonds de garantie	1 319 874	/	1 319 874
Prêt	/	/	/
Redevables, Usagers et comptes rattachés	2 747 385	2 747 385	/
Autres créances	2 640 276	2 640 276	/
Charges constatées d'avance	206 708	206 708	/
Charges à répartir	9 476	2 472	7 004
TOTAUX	6 923 719	5 596 841	1 326 878

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses	17 648 847	2 577 914	4 187 365	10 883 568
Fournisseurs et comptes rattachés	1 768 563	1 768 563		
Dettes fiscales et sociales	7 212 081	7 212 081		
Autres dettes	1 284 784	1 284 784		
Produits constatés d'avance	1 212 595	1 212 595		
TOTAUX	29 126 870	14 055 937	4 187 365	10 883 568

**ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR ET DES CHARGES A PAYER
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021**

ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR	Montants en Euros
Facturations en instance de prise en charge	295 269
Avoirs à recevoir fournisseurs	/
Indemnités de chômage partiel à recevoir	2 751
Indemnités Journalières de Sécurité Sociale à recevoir	159 433
Indemnités de prévoyance à recevoir	38 206
Divers produits à recevoir	371 288
Remboursements de formations à recevoir	154 940
TOTAUX	1 021 887

ETAT DES CHARGES A PAYER	Montants en Euros
Intérêts courus sur emprunts	84 228
Fournisseurs factures non parvenues	41 691
Provision pour congés à payer	2 316 015
Autres charges de personnel à payer	522 115
Provision pour charges sociales sur congés à payer	1 064 516
Charges sociales sur charges de personnel à payer	271 498
Taxe handicapés à payer	55 229
Autres charges à payer	119 597
TOTAUX	4 474 889

**ETAT DES COMPTES DE REGULARISATION
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021**

Montants en Euros	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	206 708		
Charges à répartir	9 476		
TOTAUX	216 184		
Produits constatés d'avance	1 212 595		
TOTAUX	1 212 595		

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021**

Filiales et Participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Résultat du dernier exercice clos
Filiales détenues à + 50%			
SCI ARIMC IMMOBILIER (31-12-2021)	505 510 €	99.90%	164 269 €
SCI NOLY (31-12-2021)	-166 872 €	99.90%	- 287 €
SCI VILLEPATOUR (31-12-2021)	- 2 128 €	99.90%	0 €
SCI ETANG CARRET (31-12-2021)	- 1 767 533 €	99.00%	- 157 774 €

JUSTIFICATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au 31.12.2020	15 491 141 €
Résultat exercice 2021	+ 91 194 €
Subventions reçues	+ 340 161 €
Quote-part de reprise de subvention d'investissement	- 702 581 €
Autres variations	+ 621 804 €
Capitaux propres au 31.12.2021	15 841 719

TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES BUDGETAIRES

AU BILAN GLOBALISE

	<u>RESULTAT</u>	<u>CAPITAUX PROPRES</u>
Cumul des informations données par la comptabilité budgétaire au 31.12.21	+ 91 194 €	18 491 508 €
- Neutralisation dans les comptes globalisés du fonds associatif de l'association		- 2 649 789 €
INFORMATIONS DONNES PAR LES COMPTES GLOBALISES AU 31.12.2021	+ 91 194 €	15 841 719 €

**TABLEAU DE PASSAGE PAR FINANCEURS DES RESULTATS COMPTABLES AUX RESULTATS DES
COMPTES ADMINISTRATIFS POUR L'EXERCICE 2021**

FINANCEURS (en €)	Résultat comptable 2021	Excédent ou déficit 2019 ou antérieurs retraité par le financeur	Résultat administratif 2022	Excédent ou déficit à affecter
METROPOLE LYON	-428 840	220 787	-208 054	-181 393
SIEGE + SERVICE SOCIAL	-86 830	85 198	-1632	30 770
DEPARTEMENT DU RHONE	209 415	/	209 415	131 174
CPOM ARS RHONE et AIN	594 716	/	594 716	-184 678
DEPARTEMENT DE L'AIN	211 333	/	211 333	246 134
DEPARTEMENT DU JURA	367 486	- 54 263	313 224	314 419
CPOM ARS JURA	163 099	/	163 099	162 136
VILLE DE LYON - CAF	32 125	/	32 125	32 125
S/ TOTAL GESTION CONVENTIONNEE	1 062 506	251 722	1 314 226	451 433
GESTION LIBRE	- 971 312	/	/	75 458
TOTAL RESULTAT COMPTABLE	91 194			

Les usagers du CEM JEAN MARIE ARNION relevant de l'amendement CRETON (usagers de plus de 20 ans), sont financés sur 2021 à la fois par les départements ou la Métropole sous forme de prix de journée et à la fois par l'ARS sous forme de dotation globale.

Ce double financement qui devra être reversé à l'ARS en 2022, a été comptabilisé en dettes au passif du bilan sous la rubrique « produits constatés d'avance » pour un montant de 1 028 K€.

Le financeur ne souhaitant pas que ce produit constaté d'avance soit pris en compte dans les comptes administratifs du centre qui lui seront présentés, la dette a été constatée en gestion libre et sera reprise comptablement lors de l'affectation du résultat de 2021 à comptabiliser en 2023.

Cette comptabilisation qui se compense et n'a aucun impact au niveau du résultat globalisé d'ODYNEO, explique pour l'exercice 2021, à la fois le niveau de déficit affiché pour la gestion libre ainsi que le niveau d'excédent affiché pour le CEM JEAN MARIE ARNION.

**VENTILATION DES RESULTATS ENTRE LES CENTRES
SOUS GESTION CONVENTIONNEE ET SOUS GESTION LIBRE**

Les résultats concernant les centres sous gestion conventionnée sont affectés soit en fonction des instructions indiquées dans les différents CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) pour les centres qui en ont constructibilisé un, soit par décision des organismes de tutelle. Cette affectation intervient deux années après la clôture de l'exercice. En pratique, les résultats des exercices 2020 et 2021 qui figurent dans les capitaux propres de l'exercice clos le 31 décembre 2021 feront l'objet d'une affectation, respectivement en 2022 et 2023.

Cette affectation peut consister en des reprises ou des non-reprises des excédents ou des déficits dégagés, ce qui peut conduire à une modification sensible des fonds propres affichés et qui ne seront définitivement détenus par l'association que deux années plus tard.

Les résultats concernés sont les suivants, sachant que le recouplement avec le résultat globalisé est assuré en fin de tableau :

CENTRES	31/12/2021	31/12/2020
➤ Centres sous gestion conventionnée		
- 01 - Siège	-12 094.06	-32 954.91
- 02 - IMP Judith Surgot	- 181 936.80	267 844.03
- 03 - Esat Du Rhône	116 628.01	12 635.90
- 04 - CEM	740 230.43	- 60 111.84
- 05 - Etang Carret	371 352.59	463 583.05
- 06 - Pôle du Colombier	181 810.46	984 366.92
- 07 - CAMSP Nelson Mandela	13 786.59	12 532.03
- 08 - SESSAD Marco Polo	84 116.51	23 190.82
- 09 - SAS	- 11 096.45	30 766.41
- 11 - Jardin des enfants	32 125.66	17 146.93
- 14 - Jardins de Meyzieu	- 74 720.22	234 551.21
- 15 - Service Social	- 74 735.51	57 655.47
- 16 - Tourrais de Craonne	- 98 286.79	- 92 132.62
- 19 - Pôle Ouvert	- 17 173.75	222 762.23
- 21 - CAMSP Rosa Parks	6 299.58	30 326.40
- 22 - FAM Les Terrasses de Lentilly	- 222 743.47	- 137 935.52
- 23 - Le Haut de Versac	530 586.10	180 563.09
- 26 - ESAT du Colombier	- 66 523.01	2 173.82
- 28 - SESSAD Simone Veil	25 243.94	23 701.77
- 30 - Foyer de Vie La Grande MAISON	- 49 358.61	- 195 571.90
- 31 - SAJ La Grande Maison	- 9 932.80	- 19 346.00
- 32 - Eclat de Rire	- 60 655.80	- 123 260.92
- 33 - FAM Charmille	- 66 102.82	- 27 949.89
- 34 - FS Charmille	- 15 019.28	- 21 149.94
- 35 - Foyer de Vie Charmille	- 3 602.14	- 236 107.05
- 53 - Atelier du Rhône	27 292.81	-36 187.84
- 56 - Atelier du Colombier	- 102 985.61	- 151 882.95
Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision des organismes de tutelle	1 062 505.56	1 429 208.70

CENTRES	31/12/2021	31/12/2020
report	1 062 505.56	1 429 208.70
➤ Centres en gestion libre		
- 50 – Association ODYNEO	- 1 018 991.46	243 696.71
- 51 - Association EDUCATION ET JOIE	20 948.93	235 426.11
- 72 - ODYNEO Formation	21 628.74	7 077.53
- 73 – Action Associative	5 101.98	- 28 818.59
Cumul des résultats dont l'affectation dépend de la décision de l'Assemblée Générale	- 971 311.81	457 381.76
RESULTAT GLOBALISE	+ 91 193.75	+ 2 276 313.54

RESULTATS DES CENTRES SOUS GESTION CONVENTIONNEE

EN INSTANCE D'AFFECTATION AU 31/12/2021

Les résultats de l'exercice clos au 31/12/2020 des centres sous gestion conventionnée sont classifiés dans un compte « 115000 Résultats en instance d'affectation » au 31/12/2021.

Ces résultats feront l'objet d'une affectation en 2022. Ils sont les suivants :

CENTRES	RESULTATS EN INSTANCE
➤ Centres sous gestion conventionnée	
- 01 - Siège	-32 954.91
- 02 - IMP Judith Surgot	267 844.03
- 03 - Esat du Rhône	12 635.90
- 04 - CEM	- 60 111.84
- 05 - Etang Carret	463 583.05
- 06 - Pôle du Colombier	984 366.92
- 07 - CAMSP Nelson Mandela	12 532.03
- 08 - SESSAD Marco Polo	23 190.82
- 09 - SAS Pôle à Domicile	30 766.41
- 14 - Jardins de Meyzieu	234 551.21
- 15 - Service Social	57 655.47
- 16 - Tourrais de Craponne	- 92 132.62
- 19 - Pôle Ouvert	222 762.23
- 21 - CAMSP Rosa Park	30 326.40
- 22 - FAM Les Terrasses de Lentilly	- 137 935.52
- 23 - Le Haut de Versac	180 563.09
- 26 - ESAT du Colombier	2 173.82
- 28 - SESSAD Simone Veil	23 701.77
- 30 - Foyer de vie La Grande Maison	- 195 438.50
- 31 - SAJ La Grande Maison	- 19 346.00
- 32 - Eclat de Rire	- 177 944.86
- 33 - FAM La Charmille	- 27 949.89
- 34 - FS La Charmille	17 189.05
- 35 - Foyer de Vie La Charmille	- 236 107.05
TOTAL DES RESULTATS EN INSTANCE	1 583 921.01
(Résultats dont l'affectation dépend de la décision des organismes de tutelle)	

POLE PETITE ENFANCE

DE 0 À 6 ANS

- **CAMSP Nelson Mandela**
106 rue Jean Fournier - 69009 LYON
04 78 43 21 58
camspnelsonmandela@odyneo.fr
- **CAMSP Rosa Parks**
5-7 rue de la Commune de Paris
69200 VENISSIEUX
04 37 25 33 97
camsrosaparks@odyneo.fr
- **EAJE Le Jardin des Enfants**
106 rue Jean Fournier
69009 LYON
04 78 47 44 76
jardin.enfant@odyneo.fr

POLE ENFANT

DE 3 À 11 ANS

- **IMP Judith Surot**
3B chemin des Cytises
69340 FRANCHEVILLE
04 78 34 32 83
direction.imp@odyneo.fr
- **IME Eclat de rire**
53 rue St Maurice - 69008 LYON
04 78 76 63 83
direction.edr@odyneo.fr

POLE CEM - SESSAD

DE 3 À 20 ANS

- **SESSAD Marco Polo**
Le Bois des Côtes
300 A route nationale 6
69760 LIMONEST
04 78 43 21 60
sessadmarcopolo.limonest@odyneo.fr

Antenne de Villefranche

66 rue Alsace Lorraine
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
04 74 02 64 20
sessadmarcopolo.villefranche@odyneo.fr

SESSAD Simone Veil

Epilepsie sévère et troubles associés
19 rue Emile Zola
69200 Vénissieux
04 78 43 10 23
sessadsimoneveil@odyneo.fr

DE 11 À 20 ANS

- **CEM Jean-Marie Arnion**
2023 route des Bois
69380 DOMMARTIN
04 78 43 58 00
direction.cem@odyneo.fr

POLE OUVERT

- **SAJ Ecully**
1 chemin du Fort
69130 ECULLY
04 72 17 20 95
- **SAJ Moncey**
156 rue Moncey
69003 LYON
04 72 61 12 76
- **Foyer Anne Floriet**
1 rue Nérard
69009 LYON
04 78 83 07 57
- **Foyer Malval**
4 chemin de Malval
69120 VAULX-EN-VELIN
04 72 04 51 36
- **Foyer Villepatour**
1 chemin du Fort
69130 ECULLY
04 72 17 10 00
- **ESAT Henri Castilla**
275 rue Victor Schoelcher
69009 LYON
04 78 35 11 01
esat.castilla@odyneo.fr

POLE A DOMICILE

- **SAVS Renforcé**
- **SAVS Domicile**
4 place des tapis
69004 LYON
04 72 38 27 79
pole.a.domicile@odyneo.fr

LES JARDINS DE MEYZIEU

- **FV, FAM, SAJ et SAJM**
112 rue de la République
69330 MEYZIEU
04 37 44 26 26
meyzieu@odyneo.fr

POLE NOUVEAU RHONE

- **FAM et SAJM de L'Étang Carret**
89 route de Dardilly
69380 DOMMARTIN
04 72 20 98 80
accueil.ec@odyneo.fr
- **FAM les Terrasses de Lentilly**
Chemin de Fond Rolland
69210 LENTILLY
04 37 58 43 20
fam.lentilly@odyneo.fr

LES TOURRAIS DE CRAPONNE

- **FV, FAM, MAS et SAJ**
2 rue des Tourrais - Parc Indiana
69290 CRAPONNE
04 37 41 22 58
tourraisdecraponne@odyneo.fr

POLE HANDICAP MENTAL

- **FV et SAJ La Grande Maison**
FV et FAM La Charmille
914, route de Lyon
69390 VERNAISON
04 72 30 78 31
secretariat.vernaison@odyneo.fr

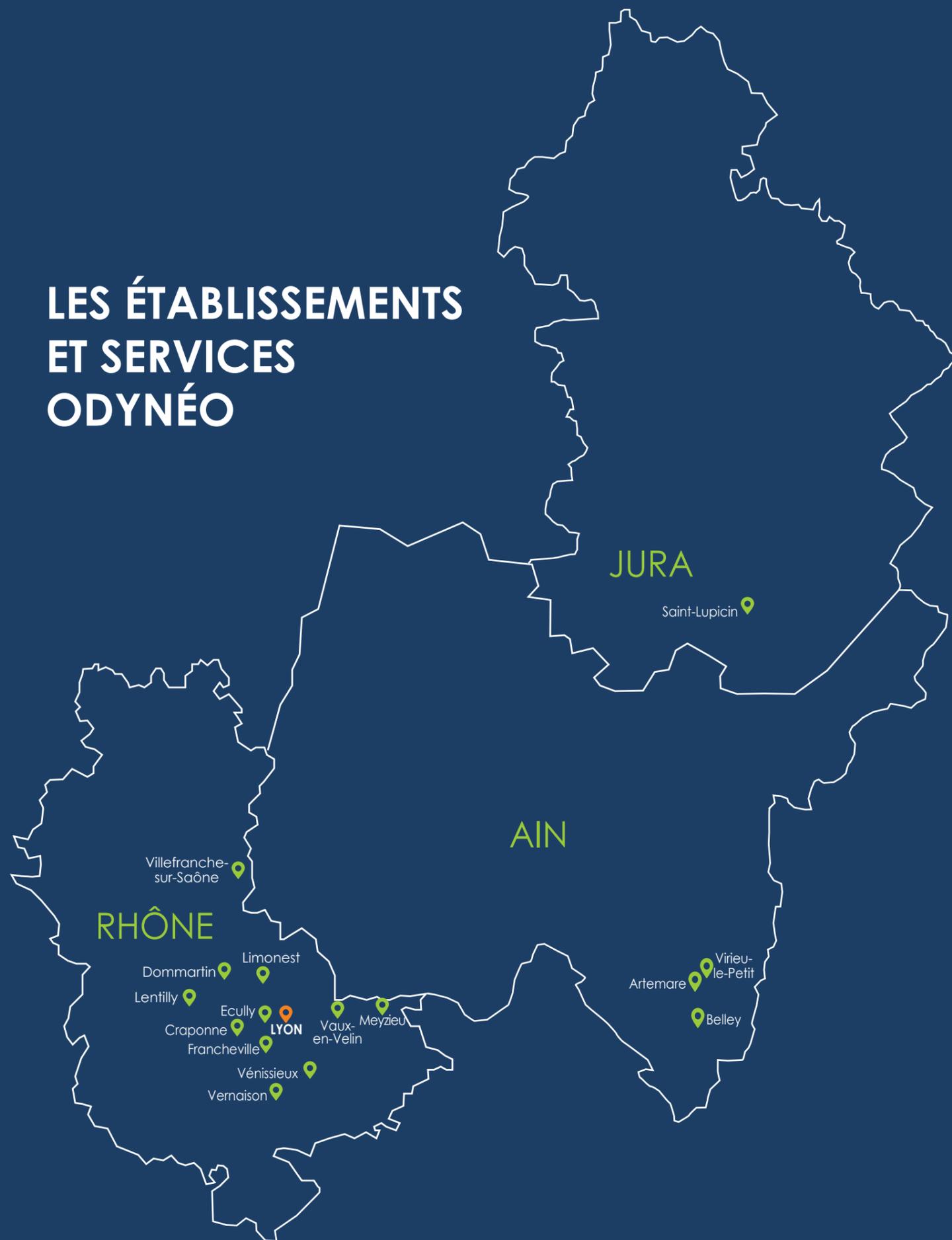
POLE DU COLOMBIER

- **SAJ du Colombier**
10 ZA de la Léchère - Virieu-Le-Petit
01260 ARVIERE-EN-VALROMEY
04 79 87 53 00
saj.virieu@odyneo.fr
- **Foyer et FAM du Colombier**
470 rue de la Pièce - Virieu-Le-Petit
01260 ARVIERE-EN-VALROMEY
04 79 87 60 06
virieu@odyneo.fr
- **Foyer Le Clos Lambert**
17 rue de la Croix-Rousse
01510 ARTEMARE
04 79 87 96 90
closlambert.artemare@odyneo.fr
- **Foyer Le Montillet**
Service d'hébergements externalisés
4 rue du Montillet
01300 BELLEY
04 79 81 83 92
foyermontillet@odyneo.fr
- **ESAT du Colombier**
ZI de CORON
214 route de Parves
01300 BELLEY
04 79 87 34 33
esat.ducolombier@odyneo.fr
- **SAVS / SAVS Renforcé du Bugey**
33 rue Neuve
01510 ARTEMARE
04 79 87 44 17
savs.virieu@odyneo.fr

CENTRE LE HAUT DE VERSAC

- **FAM et MAS**
Sclérose en plaques et maladies neuro-évolutives
2 rue de l'espoir 39170 SAINT-LUPICIN
03 84 41 31 00
hautdeversac@odyneo.fr

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ODYNÉO





Odynéo

20 Boulevard de Balmont
69009 LYON

contact@odyneo.fr
04 72 52 13 52

www.odyneo.fr

